



300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2932 - MARDI 6 JUIN 2017



De droite à gauche les ministres d'État Pierre Kangundia, Michel Bongongo et Bahati Lukwebo

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Lancement du processus de la mise à la retraite

Réalisé dans le cadre du Projet de réforme et rajeunissement de l'Administration publique (PRRAP), l'opération pilotée ce lundi 5 juin en fin de matinée dans la salle de conférence du cabinet du ministre de la Fonction publique avait réuni les ministres concernés, les responsables des régies financières, les coordonateurs sectoriels, les secrétaires généraux, le directeur général du CNSSAP, le Simac et les patrons de la délégation syndicale. Ces différents responsables ont procédé au lancement du processus de la mise à la retraite. « Les secrétaires généraux ont été instruits pour que les choses se fassent dans la plus grande transparence et en respectant les droits des uns et des autres », a indiqué le ministre d'État en charge de la Fonction publique, Michel Bongongo, au sortir des activités préliminaires d'échange.

Page 8

GOUVERNEMENT

Le plus dur devant Bruno Tshibala



Quatre membres du gouvernement Tshibala

Après une prestation plutôt réussie à l'Assemblée nationale, le Premier ministre a dévoilé ses premières actions à la tête de son méga-gouvernement. L'on a appris par exemple l'élaboration des mesures urgentes pour relancer l'économie nationale. C'est un pari de taille pour le nouveau locataire de la primature qui a promis également d'augmenter les recettes publiques de 69 % par rapport à 2016 dans un

contexte de régression des activités économiques. Au-delà des mesures urgentes, il y a une ligne de crédit allouée au secteur agricole. « La RDC a actuellement de l'argent destiné aux entrepreneurs privés en vue de financer les activités connexes », a révélé le Premier ministre qui a appelé, à la mise en place d'un véritable plan Marshall des activités connexes.

Page 6

SANCTIONS AMÉRICAINES

Le général François Olenga dit n'être pas concerné

Accusé d'entraver le processus démocratique et interdit de voyager sur le territoire américain, le chef de la Maison militaire du chef de l'État fait savoir que cela fait plus de trente ans qu'il ne s'était plus rendu aux États-Unis. « Je ne me sens pas concerné dans

ce que les Américains viennent de vous informer », a-t-il déclaré tout en s'interrogeant sur le sens desdites sanctions qui procèdent, selon lui, d'une confusion entre le rôle de la Mission militaire et celui de la garde républicaine.

Ce haut officier militaire fait

comprendre que la gestion des manifestations publiques n'entre aucunement dans ses attributions et minimise la portée des sanctions prises à son encontre qui, a-t-il déclaré, n'ont aucune incidence sur sa vie.

Page 6

JOSEPH KABILA À DER SPIEGEL

« Nous n'avons pas encore demandé un référendum »



Joseph Kabila Kabange

Une longue interview du président de la République accordée le 3 juin au magazine allemand Spiegel alimente la chronique politique de ces dernières heures. Joseph Kabila qui a longtemps observé un mutisme sur les enjeux politiques de son pays est finalement sorti de sa réserve pour décrypter l'actualité et éclairer la lanterne des Congolais sur certaines matières à controverse telles que les élections.

Tout en exprimant son souhait de voir les élections se dérouler le plus tôt possible, il a néanmoins rappelé n'avoir rien promis en rapport avec l'échéance électorale de décembre 2017 telle que consacrée dans l'accord de la Saint Sylvestre. Au sujet du référendum, il n'est pas encore à l'ordre du jour, dicit Joseph Kabila tout en soutenant que le changement de la Constitution est constitutionnelle.

Page 8

ÉDITORIAL

Trumperie

Le moins que l'on puisse dire, dans le moment très particulier que nous vivons aujourd'hui, est que les Etats-Unis d'Amérique, première puissance mondiale, ne projettent pas d'eux une image très positive. Dirigés par un homme qui a su bâtir une fortune colossale, mais qui n'a manifestement pas pris la mesure des responsabilités qui sont désormais les siennes ils semblent renier l'une après l'autre les valeurs qui leur ont permis de s'imposer au plus haut niveau de la gouvernance mondiale et cela risque de leur coûter cher, très cher, à brève échéance.

Il suffit pour s'en convaincre de considérer la vague de réprobation qu'a provoquée sur tous les continents l'annonce faite par Donald Trump du retrait prochain de l'accord de Paris sur le climat. Loin, en effet, d'y répondre par des discours plus ou moins hypocrites comme c'est souvent le cas dans le champ diplomatique, la décision négative prise par la Maison Blanche a suscité aussitôt des initiatives multiples afin d'en empêcher la concrétisation. Non seulement les plus fidèles alliés de l'Amérique que sont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne ont fait savoir qu'elles appliqueraient les décisions prises lors de la COP 21, mais encore ses adversaires les plus résolus que sont la Chine et la Russie ont aussitôt agi de même.

Il est probable, pour ne pas dire certain, que le successeur de Barack Obama va devoir effectuer très vite un rétropédalage à la mesure de l'erreur qu'il a commise. Outre le fait qu'au sein même de la puissante machine que constitue l'Etat fédéral le rejet de la position prise par Donald Trump est quasi-total la rapidité avec laquelle ont réagi les autorités des Etats fédérés et des grandes villes américaines vide par avance de son contenu le refus de respecter l'accord de Paris annoncé la semaine dernière par la Maison Blanche. Et comme il faudra près de quatre années pour concrétiser ce départ l'on peut tenir dès à présent pour certain que ce retrait ne se fera pas contrairement au discours que tient son présent locataire.

Si l'on ajoute à ce qui précède qu'une procédure d'impeachment pourrait bien accélérer le départ anticipé de Donald Trump l'on en arrive à la conclusion que la lutte contre le dérèglement climatique se poursuivra sans désespérer et que les Etats-Unis, contrairement aux apparences, en seront toujours l'un des moteurs.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT

L'Afrique concernée également par la montée de l'obésité et du diabète

Ces maladies chroniques dites « des pays riches » gagnent du terrain essentiellement dans les pays du Maghreb, selon la dernière carte publiée par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). Il s'agit d'un document stratégique qui permet également de mesurer le taux des terres arables de la région et l'état de malnutrition et de la sécurité alimentaire des pays africains.

En clair, le Nepad est en mesure aujourd'hui d'indiquer les points chauds du continent africain en termes de famine, de malnutrition et de sécurité alimentaire. Cette carte permet d'avoir un aperçu du contexte de la nutrition en Afrique à la fin de 2016. « Trop de personnes souffrent de la faim en Afrique. La faim dérive de la pauvreté, mais cette carte présente aussi les fenêtres d'opportunités pour les dirigeants africains, afin qu'ils prennent conscience de l'immense potentiel agricole du continent pour assurer la production de la nourriture », a expliqué Kefilwe Moalosi, Nutrition Programme Officer pour l'agence du Nepad, en marge de la treizième édition du Comprehensive Africa Agriculture Development Pro-

gramme Partnership à Kampala, en Ouganda.

La carte livre effectivement un certain nombre d'informations. Nous le disions, l'Afrique a connu une augmentation inquiétante de la prévalence de certaines maladies des pays riches comme l'obésité et le diabète. Cette situation peut s'expliquer par un seul chiffre : 50. Il s'agit en fait des 50 milliards de dollars américains USD d'importations de nourriture par an. En somme, l'Africain mange de plus en plus comme l'Européen. Bien entendu, il en paie aussi le prix d'une certaine manière. Une situation d'autant plus paradoxale que le potentiel agricole existe mais reste très largement sous-exploité. Il faut rappeler que la moitié des terres arables disponibles dans le monde se trouve en Afrique. L'agriculture et la chaîne de valeur associée au secteur offrent une alternative crédible à la sécurité alimentaire du continent. Sur ce point précis, les taux les plus élevés de prévalence de l'obésité chez l'adulte sont identifiés en Libye (33 %), Égypte (29 %) et Tunisie (27 %). Par ailleurs, en termes de prévalence du diabète chez l'adulte, il y a l'Égypte (19 %), la Libye (17 %)

et la Guinée équatoriale (16 %). Sur l'ensemble de la région, les trois pays les plus dépendants des importations sont le Bénin, la Gambie et le Cap-Vert. Leur taux de dépendance varie entre 32 et 41 %. Dès lors, l'on saisit mieux la position privilégiée de la Tanzanie, la Zambie et l'Afrique du Sud qui affichent des taux de dépendance de moins de 6 %. La situation est plutôt compliquée pour Djibouti, les Seychelles et la Mauritanie qui disposent de peu de terres arables, soit moins de 1 % de la superficie totale de leurs territoires respectifs. Il est plus difficile, dans ce cas de figure, de promouvoir sérieusement l'agriculture. Par contre, d'autres pays comme le Togo, le Burundi et le Rwanda ont affecté plus de 46 % de leurs territoires respectifs aux cultures temporaires. Des pays comme l'Éthiopie, la Tanzanie et le Nigéria comptent le nombre le plus élevé de personnes sous-alimentées. En chiffres, cela donne 13 millions pour Abuja, 17 millions à Dodoma et 32 millions à Addis-Abeba. Par contre, les populations mangent à leur faim au Cap-Vert, au Gabon et à l'Île Maurice. Voilà l'architecture nutritionnelle de la nouvelle Afrique.

Laurent Essolomwa

GOMA

Six morts dans un braquage

Un policier et cinq autres personnes ont été tués samedi au cours du braquage d'un bureau de transfert de fonds à Goma, la capitale de la province déçirée du Nord-Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo, a appris l'AFP de source policière.

«L'attaque d'un shop Airtelmoney (bureau de transfert de fonds de la société de téléphonie cellulaire Airtel, NDLR) a fait six morts dont un policier», a déclaré à l'AFP le général Vital Awashango, le chef de la police du Nord-Kivu, interrogé sur le vent de panique qui s'était emparé de Goma. Dans les échanges de coups de feu nourris entendus en fin de journée dans la ville, les policiers de faction «ont tué quatre bandits». Un

policier et le préposé au bureau ont également trouvé la mort, a ajouté l'officier, assurant que le calme était revenu.

La multiplication des incidents isolés et les foyers de tensions actuels dans plusieurs régions de la RDC rappellent une vague de violences qui avaient éclaté simultanément dans l'est, dans le centre et dans le sud-est vers la fin de l'année 2016, coïncidant avec l'arrivée à son terme du mandat du président congolais Joseph Kabila qui a échoué le 20 décembre. En février, les évènements catholiques disaient redouter «une planification» de ces violences «en vue de retarder ou d'empêcher la tenue des élections» d'ici à la fin de l'année 2017, conformément à l'accord de partage du pouvoir signé le 31 décembre par la majorité et l'opposition en vue de sortir de la crise née du maintien de M. Kabila

au-delà de la fin de son mandat. Dans un entretien avec le journal allemand Der Spiegel, M. Kabila, qui n'a pas signé cet accord, a déclaré n'avoir «rien promis» sur l'organisation des élections avant «fin 2017». L'accord prévoyait la nomination d'un Premier ministre issu de l'opposition et le déroulement de la présidentielle et des législatives cette année. Mais M. Kabila a nommé un dissident de l'opposition aux fonctions de chef du gouvernement, ce qui a été qualifié de forfaiture par la frange majoritaire de l'opposition. La province du Nord-Kivu, comme l'ensemble de l'Est congolais, est déçirée par plus de vingt ans de conflits armés, alimentés par des différends fonciers, la concurrence pour le contrôle des ressources minières de la région et des rivalités entre puissances régionales.

Avec AFP

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhert N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhads

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Joseph Kabila à Der Spiegel : « Nous n'avons pas encore demandé un référendum »

Une longue interview du président de la République accordée le 3 juin au magazine allemand Spiegel alimente la chronique politique de ces dernières heures. Joseph Kabila qui a longtemps observé un mutisme sur les enjeux politiques de son pays est finalement sorti de sa réserve pour décrypter l'actualité et éclairer la lanterne des Congolais sur certaines matières à controverse telles que les élections.

A ce sujet justement, Joseph Kabila a tenu, de prime abord, à justifier la non-tenu des scrutins en décembre 2016. Le nombre exponentiel des électeurs à gérer ainsi que la guerre à l'Est enclenchée par le M23 en sont les principales raisons. « C'est principalement parce que nous n'étions pas bien préparés. En 2011, nous avons eu 32 millions d'électeurs inscrits, maintenant nous avons entre 42 et 45 millions d'électeurs inscrits auxquels nous devons répondre. La deuxième et la plus importante raison: après 2011, le groupe rebelle M23 à l'Est du pays a commencé une guerre. Nous devons mettre toutes nos ressources à la disposition des Forces armées », a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « Vous pouvez organiser des élections chaque jour, même demain. Mais que sera le résultat des élections chaotiques? Encore plus de chaos! ». Quant à l'échéance de décembre 2017 fixée dans l'accord du 31 décembre obtenu sous la médiation de la Cénco, Joseph Kabila rappelle à ses interlocuteurs n'avoir rien



Joseph Kabila Kabange

promis aux Congolais sur cette question. « Je n'ai rien promis. J'aimerais que les élections se déroulent le plus tôt possible. Mais nous voulons des élections parfaites, pas n'importe quelles élections », a-t-il déclaré renvoyant la balle à la Ceni, seule habilitée à organiser les élections. A ceux qui pensent qu'il n'y a pas de volonté de politique sincère de tenir ces élections avec, en arrière-plan, un projet de référendum visant à changer la constitution aux fins de baliser la voie à un troisième mandat présidentiel, la réponse de Joseph Kabila est presque inattendue. « Quand ai-je parlé de changer cette règle? Personne aujourd'hui

ne peut produire une déclaration orale ou écrite de moi qui parle de changer la constitution ».

Il rappelle avoir déjà tout clarifié à ce sujet tout en indiquant que le changement de la Constitution est constitutionnel. « Dans la constitution, il y a le mot «référendum». Vous pouvez modifier la constitution par référendum. Mais nous n'avons pas encore demandé un référendum. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas encore organisé de réunion ou de discussion sur la façon de modifier la constitution », a-t-il fait observer. Aux journalistes qui voulaient lui tirer le vers du nez en rapport avec son éventuel troisième mandat qui découlerait d'une interprétation de la Constitution, Joseph Kabila note que cet exercice est du ressort des Cours et tribunaux, et que « nulle part dans la constitution on parle d'un troisième mandat ». C'est, a-t-il ajouté, « une invention provenant de cerveaux éclairés quelque part en Europe ou ailleurs ». Et de trancher finalement sur la question en ces termes : « La constitution est très claire quant à savoir comment et quand le président transmet le pouvoir. Il ne peut donner le pouvoir qu'à un successeur élu ».

L'affaire Katumbi est judiciaire

Autre point abordé au cours de cette interview concerne le cas Moïse Katumbi, l'opposant congolais en exil condamné à

trois ans de prison dans une affaire de spoliation immobilière. « Il n'y a pas de procès entre le gouvernement et Katumbi en tant qu'individu », dicit Joseph Kabila pour qui il n'y a que la justice qui est habilitée à statuer sur sa situation, même pas les évêques catholiques. Il exhorte l'ex-gouverneur du Katanga à s'adresser à la justice de son pays et relativise tout ce qui se dit à propos de ce dernier notamment sur son influence, supposée ou réelle, auprès des masses populaires. La réponse du rais est toute simple : « Si vous pensez que quelqu'un est au-dessus de la loi parce qu'il a 1 ou 2 millions de personnes qui le suivent, nous ne serions pas un Etat de droit ». Joseph Kabila déclare ne pas avoir de défi ni de stratégie pour contrer ce candidat potentiel à la prochaine présidentielle présenté en Occident comme porteur d'un nouvel espoir. « Les Congolais décideront de l'avenir de ce pays. Nous parlons de la démocratie », a-t-il déclaré en substance. Concernant les dernières sanctions de l'Union européenne et des Etats-Unis prises contre certaines personnalités congolaises, Joseph Kabila indique que « la bonne chose aurait été de partager les évaluations » avec la RDC « et les personnes impliquées ». Et d'ajouter d'un ton ferme : « les sanctions ne nous empêcheront pas d'organiser les élections. Et ce n'est pas le genre de pression qui nous poussera à faire autre chose ».

Alain Diasso

CONSERVATION DE LA NATURE

Le WWF renouvelle son partenariat avec des ONG congolaises

Ce cadre de collaboration rentre dans le nombre des stratégies du Fonds mondial de la nature, de promouvoir la conservation et la gestion durable des ressources naturelles en faveur des communautés locales et peuples autochtones à travers une collaboration formelle entre le bureau de cette ONG internationale en RDC et les associations environnementales congolaises.

Le Fonds mondial de la nature (WWF) a renouvelé, le 2 juin 2017, sa collaboration avec la société civile congolaise. Un accord-cadre de partenariat avec dix-huit ONG congolaises actives dans le domaine de la conservation de la nature et de l'environnement a été signé dans les locaux de l'Observatoire satellital des forêts d'Afrique centrale, à Gombe.

Dans le nombre de ces ONG congolaises signataires de ce partenariat, quatorze ont déjà travaillé avec le WWF alors que pour les quatre autres, c'est la première signature de ce genre de collaboration avec le WWF.

Atteindre les objectifs du plan stratégique Pour atteindre les objectifs de son plan stratégique 2016-2020, le WWF-RDC établit une collaboration avec plusieurs organisations de la société civile congolaise qui partage avec lui une vision commune en matière de conservation et de gestion durable des ressources naturelles. Déjà, l'ONG internationale avait signé un mémo de collaboration pour cinq ans, de 2011 à 2016, avec 21 organisations congolaises puis avec 23 organisations. Ce cadre de collaboration ayant expiré l'année passée, le WWF s'est résolu à renouveler le partenariat pour l'échéance 2017-2021, pour les unes, et d'intégrer d'autres nouvelles ONG dans ce cadre de collaboration.



Signature du protocole de partenariat par le directeur national de WWF-RDC et les représentants des ONG congolaises/photo Adiac

Pour le Directeur de Conservation de WWF-RDC, Bruno Perodeau, dans le cadre de ce partenariat, « chacun devra jouer sa partition ». « Il s'agit de renouvellement du contrat à quatorze anciennes organisations de la société civile congolaise, et de nouer des nouveaux partenariats avec d'autres dont quatre ONG féminines », a-t-il expliqué. Cette action vise, à l'en croire, de renforcer le programme de conservation de WWF en RDC notamment dans l'investissement dans la forêt et l'agriculture ainsi que la promotion des énergies renouvelables. Nous voulons, a-t-il dit, qu'il y ait un continuum créé au niveau de la base jusqu'au niveau national. « Toujours dans une collaboration ouverte, transparente et respectueuse des uns et des autres mais aussi orientée au renforcement des capacités des partenaires que ce soit ceux que nous appuyons mais aussi les capacités du WWF comme organisation, qui a pour but la conservation de la nature et comme

stratégie, de travailler en étroite collaboration avec les représentants de la société civile, des ONG nationales œuvrant dans les domaines de la conservation et de l'environnement, pour renforcer notre capacité comme organisation », a expliqué le directeur de Conservation du WWF-RDC. Pour Bruno Perodeau, en effet, le WWF a tenu à travailler avec les organisations qui sont performantes car, l'ONG internationale est également tenue aux résultats.

Une approche nouvelle

Pour le directeur national de WWF-RDC, Jean-Claude Muhindo, cette ONG nationale a modifié son approche. Si autres fois, a-t-il dit, c'était une organisation qui mettait moins le poids sur l'implication communautaire, aujourd'hui, c'est le contraire. « Il est temps de constituer une force capable de se souder et amener les gouvernants à rester stables dans leurs décisions », a-t-il dit, relevant par exemple le cas du retrait

des USA de l'accord de Paris sur le climat. C'est dans ce cadre, a-t-il expliqué, que le WWF globalement se dit que par rapport à la problématique qui le guette, il est petit s'il se considère individuellement. « Notre force, c'est dans le partenariat », a appuyé Jean-Claude Muhindo. À l'en croire ce partenariat doit être noué avec ceux qui sont sur le terrain, ceux qui maîtrisent les vraies questions qui se posent au niveau de la gouvernance des ressources naturelles. Ces partenaires ne sont pas ceux qui regardent cette problématique de loin mais ceux qui la vivent, ceux qui partagent avec les communautés les mêmes valeurs liées à la gestion des ressources naturelles.

De l'avis du directeur national de WWF-RDC, cette organisation internationale s'engage à avancer dans cette dynamique de renforcement des capacités de la société civile, pour lui permettre d'aller là où elle (le WWF) ne peut pas arriver. « Ensemble, nous constituons cette force qui peut crier là où les autres ne peuvent pas parler », a-t-il souligné, avant de conseiller à ces ONG partenaires de rester dans leur domaine, qui est la conservation, et d'éviter à être impliquées dans des trafics illicites de certains produits ou dans des actes prohibés ou répréhensibles.

Les ONG congolaises signataires de ce partenariat, représentées par le coordonnateur du GTF, Dieudonné Ngoyi, ont salué la marque de confiance du WWF et cette vision partagée.

Elles ont également noté que le travail de WWF a permis de renforcer les capacités de la société civile congolaise et d'améliorer le travail des organisations environnementales.

Lucien Dianzenza

AFFAIRES SOCIALES

Un atelier d'échange sur le don de l'ONG américaine Projet Cure aux formations médicales de la RDC

Cette action, qui rentre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique et financier du Fonds national de promotion et de service social, est une charité de l'ONG américaine Projet Cure, qui veut ainsi répondre aux besoins des hôpitaux et centres médicaux congolais, pour une prise en charge efficiente et correcte des malades, surtout des vulnérables.

Un atelier d'échange a réuni, le 2 juin 2017, à Gombe, le ministre des Affaires sociales, Eugène Serufuli Ngayabaseka, le ministre de la Santé, représenté par son directeur de cabinet, la directrice générale (DG) du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), Mè Alice Mirimo Kabetsi, les secrétaires généraux de l'administration publique, les conseillers principaux du chef de l'Etat et de la Primature les responsables des hôpitaux et centres de santé publics et privés de Kinshasa ainsi que les représentants de l'ONG américaine projet Cure. Ces échanges ont expressément été centrés sur ce don en équipements et matériels médicaux fait aux hôpitaux et centres médicaux de la RDC par cette ONG américaine. Expliquant cette action, la DG du FNPSS a noté que l'ONG américaine Cure offre à la RDC l'opportunité d'acquérir à titre de don, des matériels et équipements médicaux et orthopédiques en faveur des hôpitaux et centres de santé tant publics que privés sur toute l'étendue du pays. A en croire Mè Alice Mirimo, le FNPSS a accepté cette action, conçue pour être permanente, « dans la mesure où elle entre dans le cadre de son projet d'organisation des campagnes d'assistance médicale ambulatoire, bucco-dentaire, ophtalmologique, asthmatique, anémique, oto-rhino-laryngologie, sur les infirmités définitives et troubles chroniques, en faveur des groupes vulnérables et des personnes nécessiteuses en milieu rural et périurbain et dont l'étude de faisabilité est en phase de finalisation », a-t-elle déclaré.

Le FNPSS mobilisé pour démarrer les activités

Pour Mè Alice Mirimo, dont l'investissement total a été



La DG du FNPSS, les conseillers spéciaux, le dircab du ministre de la Santé, le ministre des Affaires sociales photo Adiac

reconnu par le représentant de l'ONG américaine, le ministre des Affaires sociales ainsi que les responsables des institutions sélectionnées, cette action rentre dans le cadre du Plan opérationnel 2017 du FNPSS, au niveau du programme social présidentiel pour la reconstruction d'une classe moyenne en RDC. Cet établissement public, a expliqué la DG du FNPSS, s'est mobilisé pour démarrer rapidement les activités de ce projet social et humanitaire compté parmi les 81 répertoriés dans le cadre du Plan stratégique et financier 2012-2016 du FNPSS, repartis autour des cinq axes stratégiques que sont la redynamisation du Fonds, la prévention de la vulnérabilité, la protection des vulnérables, la promotion des vulnérables et la mobilisation des ressources.

Des fonds déjà disponibles

La DG de la FNPSS a rassuré que le Trésor public a déjà mis à la disposition de cet établissement public des moyens qui ont permis à cette ONG d'effectuer la mission d'inspection des hôpitaux et centres bénéficiaires pour cette phase de Kinshasa, embarquer deux conteneurs des matériels et équipements médicaux et orthopédiques pour être distribués à quelques hôpitaux en vue du démarrage de cette action, avec un accent sur la prise en charge des vulnérables, particulièrement, des Congolais vivant avec handicap. Mè Alice Mirimo Kabetsi a également indiqué qu'il était également prévu l'organisation, à Phoenix, aux Etats-Unis, siège de l'ONG Projet Cure, d'une conférence

internationale de fundraising pour les Congolais handicapés.

Relevant l'importance de cette action, le directeur de cabinet du ministre de la Santé, représentant le Ministre, a noté que la problématique des équipements médicaux fait partie du plan du ministère de la Santé. C'est ce qui fait, selon lui, que ce ministère s'est impliqué dans la réalisation de ce projet. « Cet atelier est un moment important d'échange. C'est une opportunité qui nous est offerte de nous familiariser avec le projet Cure... qui doit bénéficier à la population, en mettant un accent de veiller à l'utilisation des ces équipements

par les bénéficiaires.

Le ministre des Affaires sociales, Eugène Serufuli, qui a reconnu l'apport de ces équipements dans le soutien du domaine de la santé, a insisté sur l'utilisation responsable de ces équipements offerts. Rassurant les bénéficiaires de l'accompagnement du gouvernement, il les a appelés à surmonter les difficultés, pour le bien de la population.

Aux préoccupations des responsables des institutions bénéficiaires liées notamment aux intrants, à l'électricité, etc., le ministre des Affaires sociales et la DG du FNPSS ont apporté des réponses qui rassurent sur la détermination du gouvernement pour la pérennisation de cette action qu'il veut permanente. Pour expliquer les motivations de l'ONG américaine Projet Cure, un de ses représentants, le Pasteur Hyppolite Kayenda, a noté que le souci de cette ONG est d'intervenir dans le domaine de la santé, surtout en matière d'équipements. Aussi, a-t-il souligné la volonté de permettre à la population d'accéder aux soins de qualité, qui est la principale finalité de ce geste envers son pays d'origine, la RDC. Il a salué l'implication de la DG du FNPSS et des autorités congolaises qui ont facilité l'aboutissement de cette action, en faveur de la population congolaise, avant d'appeler les institutions de santé bénéficiaires à plus de responsabilité.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Corneille Nangaa exhorté à la publication urgente du calendrier électoral global et inclusif

Pour l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) et l'Institut pour la démocratie, la gouvernance, la paix et le développement en Afrique (IDGPA), cela éviterait de naviguer à vue, en jetant un voile de suspicion sur la gouvernance électorale, avec risque d'engager à la fois la responsabilité de la Céni et la responsabilité personnelle de son président.

Dans une lettre ouverte conjointe adressée, le 2 juin 2017, au président de la Céni, Corneille Nangaa, l'Acaj et l'IDGPA l'ont exhorté à la publication urgente du calendrier électoral global et inclusif. « Nous avons l'honneur de venir, par la présente, rappeler à votre gouverne que la Constitution congolaise en son article 211, qui institue la Céni, charge cette institution d'appui à la démocratie de l'organisation du processus électoral notamment de l'enrôlement des électeurs, de la tenue du fichier électoral, des opérations de vote, de dépouillement et de tout référendum. Elle assure la régularité du processus électoral et référendaire », ont écrit Mè Georges Kapiamba, de l'Acaj, et le Prof André Mbata de l'IDGPA. Ces deux organisations ont, par ailleurs, noté que la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Céni précise les attributions de cette dernière, en rappelant qu'elle doit « organiser et gérer les opérations électorales et référendaires notamment l'identification et l'enrôlement des électeurs, l'établissement et la publication des listes électorales... ». Ce qui impliquerait, à en croire ces associations, « l'impératif d'élaborer

les prévisions budgétaires et le calendrier relatifs à l'organisation des processus électoraux et référendaires ».

Une crise due à la non-organisation des élections

L'Acaj et l'IDGPA ont également rappelé au président de la Centrale électorale que la grave crise qui frappe la RDC est consécutive à la non-organisation des élections à tous les niveaux. Cette situation, ont-ils relevé, a provoqué un déficit total de légitimité des animateurs des institutions et des dysfonctionnements qui risquent de remettre en cause notre existence comme Etat.

Evoquant l'Accord du 31 décembre 2016, ces deux organisations insistent sur la nécessité de mettre fin à cette situation par l'organisation des trois scrutins en une seule séquence au plus tard en décembre 2017. « Cette projection a été prise sur base de vos prévisions d'organiser la Révision du fichier électoral (RFE) par aire opérationnelle en 16 mois après une longue procédure de passation des marchés et l'acquisition progressive des kits d'inscription échelonnée sur plusieurs mois alors qu'en 2006, l'opération avait nécessité 8 mois (20 juin 2005 -20 février 2006) et en 2011, la RFE n'avait duré que 5 mois (9 mars 2011-15 juillet 2011) », ont fait savoir Mè Georges Kapiamba et le Prof André Mbata. Aussi, ont-ils rappelé, la date du 31 juillet 2017 a été retenue, sur insistance de la Céni, comme date finale de constitution du fichier électoral consolidé.

Un engagement en passe



Mè Georges Kapiamba et le Prof. André Mbata (aux extrêmes) photo Adiac

d'être remis en cause

L'Acaj et l'IDGPA ont fait remarquer au président Corneille Nangaa qu'à ce jour, alors qu'il reste au pays tout au plus deux mois afin de terminer la RFE, cet engagement pris vis-à-vis de la Nation risque d'être remis en cause, avec risque de renforcer la crise de confiance entre la Centrale électorale et toutes les parties prenantes. Pour ces deux organisations, le processus électoral étant l'enjeu principal de la crise qui frappe le pays, elles invitent la Céni à publier, sans délai, un calendrier électoral global en vue des élections devant se tenir impérativement avant la fin du mois de décembre 2017 afin de sortir de l'opacité et d'aboutir dans les meilleurs délais à la tenue d'élections crédibles, transparentes et démocratiques. De l'avis de l'Acaj et de l'IDGPA, cela devra être dans le respect de la Constitution et de l'Accord du 31 décembre 2016 ainsi que de la Résolution 2348 du Conseil de sécurité des Nations unies. « L'absence d'un chronogramme avec des prévisions

claires des dates de convocation des scrutins, l'opacité dans la planification opérationnelle des activités actuelles d'enrôlement et l'absence d'un plan de décaissement et d'appui budgétaire du gouvernement et des partenaires risquent de remettre totalement en cause le fondement consensuel du processus », ont-elles prévenu.

Pour ces deux structures, il est donc essentiel de se doter d'un calendrier électoral qui prévoit de façon précise toutes les étapes à parcourir. « Il est par ailleurs indispensable que ce calendrier fasse l'objet d'une large diffusion auprès de notre peuple et de tous les intervenants dans le processus électoral », ont-elles soutenu, appelant le président de la Céni à abandonner l'argument selon lequel la Centrale électorale attendait la mise en place du Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral (CNSA), qui devrait évaluer le processus ou encore le vote des lois électorales par le Parlement, pour envisager la suite. Lindé-

pendance de votre institution et les devoirs de votre charge, ont-elles rappelé, devraient vous empêcher de faire allusion à une institution respectable mais qui n'aura qu'un pouvoir consultatif. Il n'est pas normal de tenter d'altérer la ratio legis du IV.2 de l'Accord du 31 décembre 2016, qui prévoit la consultation entre le CNSA, le gouvernement et la Céni, que pour apprécier le temps nécessaire pour parachever les élections et non pour publier le calendrier. « En conclusion, nous vous invitons à publier urgemment le calendrier global et inclusif des activités électorales afin de mettre fin à cette navigation à vue qui jette un voile de suspicion sur votre gouvernance électorale, et qui risque d'engager à la fois la responsabilité de la Céni et votre responsabilité personnelle devant Dieu, la Nation et l'Histoire face aux conséquences de la non-tenue des élections avant la fin de l'année 2017 », ont dit Mè Georges Kapiamba et le Prof. André Mbata.

Lucien Dianzenza

Un calendrier électoral global vivement réclamé

La publication du chronogramme électoral, pensent maints analystes, sera perçue comme un signal fort de la part des autorités dans leur volonté d'amener les Congolais vers les élections en décembre 2017.

Alors que le processus de révision du fichier électoral poursuit son bonhomme de chemin avec l'amorce du dernier virage qu'est le démarrage de l'enrôlement dans la ville-province de Kinshasa, des voix ne cessent de s'élever pour exiger la publication par la Céni d'un calendrier électoral global. En effet, la façon dont la centrale électorale gère le processus n'est pas du goût de nombreux compatriotes qui estiment qu'elle navigue à vue, sans une boussole censée planifier le processus par rapport à la gestion du temps impartit jusqu'à la tenue effective des scrutins. A moins de six mois de l'organisation des élections tel que stipulé dans l'accord du 31 décembre, l'absence du calendrier électoral inquiète et ne rassure guère quant à la suite du processus. C'est en tout cas le sentiment que par-

tagent de nombreux acteurs politiques et sociaux qui estiment que la Céni est en train là de jouer sur le temps en tirant inutilement les choses en longueur. Et pourtant, croit-on savoir, aucune raison ne peut justifier, à l'heure actuelle, la publication du calendrier électoral. En son temps, la même Céni avait conditionné cet exercice par des assurances politiques. Chose faite avec la tenue du dialogue politique qui a permis de lever plusieurs zones d'ombre en rapport avec la conduite du processus électoral et la stabilité des institutions menacée suite à la non tenue des scrutins dans les délais constitutionnels. Depuis lors, la Céni est demeurée presque aphone sur le sujet tout en sachant que la publication d'un calendrier électoral « réaménagé, consensuel et réaliste » est l'un des impératifs majeurs liés à la tenue effective des élections.

Aussi, face aux atermoiements de la Céni, l'Association congolaise pour l'accès à la Justice (Acaj) s'est décidée d'écrire finalement à cette institution d'appui

à la démocratie pour exiger la publication imminente du calendrier électoral global et inclusif. « Le processus électoral étant l'enjeu principal de la crise qui frappe notre pays, afin de sortir de l'opacité et d'aboutir dans les meilleurs délais à la tenue d'élections crédibles, transparentes et démocratiques, dans le respect de la Constitution et de l'Accord du 31 décembre 2016 et de la Résolution 2348 du Conseil de Sécurité des Nations unies, nous vous invitons à publier sans délai un calendrier électoral global en vue des élections devant se tenir impérativement avant la fin du mois de décembre 2017 », exhorte l'Acaj dans sa correspondance du 2 juin adressée au président de la Céni. Elle estime que la non publication du calendrier électoral à la date convenue risque d'aggraver la crise institutionnelle dans le pays.

Pour la Céni qui ne fait toujours pas montre d'empressement, il est question d'y aller avec méthode, sans précipitation aucune, le temps de parfaire l'enrôlement dans les vingt-six provinces.

Néanmoins, il y a certains préalables à respecter sans lesquels rien de crédible ne pourra résulter du processus électoral en cours. Il s'agit entre autres de l'élaboration des lois qui nécessitent une revisitación, en l'occurrence, la loi électorale pour qu'elle résolve les conditionnalités posées par elle en ce qui concerne le calcul du nombre des sièges et la loi portant identification et enrôlement des électeurs qui exclut les Congolais de la diaspora. Il y a aussi la loi sur la répartition des sièges au sein de l'Assemblée nationale, un pré requis important pour l'organisation des élections.

Autant dire qu'on est encore loin d'atteindre le bout du tunnel et que les élections en décembre 2017 relève de plus en plus d'une vue chimérique. Toutefois, pense-t-on, la publication du calendrier électoral sera perçue comme un signal fort de la part des autorités dans leur volonté d'amener les Congolais vers les élections en décembre 2017.

Alain Diasso

GOUVERNEMENT

Le plus dur devant Bruno Tshibala

Après une prestation plutôt réussie à l'Assemblée nationale, le Premier ministre a dévoilé ses premières actions à la tête de son méga-gouvernement. L'on a appris par exemple l'élaboration des mesures urgentes pour relancer l'économie nationale. C'est un pari de taille pour le nouveau locataire de la primature qui a promis d'augmenter les recettes publiques de 69 % par rapport à 2016 dans un contexte de régression des activités économiques.

Le jeudi 1er juin 2017, Bruno Tshibala a réussi son premier test consistant à faire passer un budget national jugé dès le départ « irréaliste » par un certain nombre de députés nationaux à l'Assemblée nationale. Le gouvernement entend ainsi atteindre les 7 milliards de dollars américains USD de recettes

annuelles en restaurant simplement la bonne gouvernance. Globalement, son action va s'asseoir sur cinq principaux piliers : lutte contre la corruption; élargissement de l'assiette fiscale; relance de l'agriculture; sanction et amélioration du climat des affaires. Pour les plus pessimistes, il ne faut pas perdre de vue que la loi des finances rectificative de 2016 indique des taux de réalisation en recettes de 73 % et en dépenses de 78 %. Sur cette question budgétaire, la Banque mondiale a souvent déploré les chiffres irréalistes qui ne se concrétisent pas forcément. Par ailleurs, certains élus du peuple ont exprimé certaines réserves quant à la part des ressources extérieures. L'expérience des dernières années indique un amenuisement des ressources extérieures. Par rapport aux sa-

laire, Bruno Tshibala attendu sur cette épineuse question a présenté des prévisions en hausse de 8 %. Au-delà du social, le gouvernement affiche un réel intérêt à maintenir des investissements suffisants dans les infrastructures de base. Le budget allouera donc des fonds à chaque territoire du pays à cet effet.

Réagissant aux critiques parfois très acerbes des députés nationaux, Bruno Tshibala s'est voulu honnête en affirmant vouloir honnête en affirmant comprendre le doute qui s'empare du Parlement. Mais le pays a besoin d'un nouveau souffle, a-t-il indiqué. Le chef de l'exécutif est décidé à mettre en œuvre une politique plus active, et moins prudentielle, pour donner un coup d'accélérateur décisif à l'économie nationale. Au-delà des mesures urgentes, il y a une ligne de crédit allouée

au secteur agricole. « La RDC a actuellement de l'argent destiné aux entrepreneurs privés en vue de financer les activités connexes ». Bruno Tshibala a appelé à la mise en place d'un véritable plan Marshall des activités connexes. Dans la foulée, il a demandé aux opérateurs économiques intéressés de venir avec des projets crédibles et bancables, présentant aussi des garanties de remboursement.

Toutefois, a-t-il martelé, l'Etat seul ne pourra pas relever le grand défi de relancer le secteur agricole capable de booster effectivement la croissance congolaise en panne et de créer des emplois massifs. Heureusement, certains partenaires veulent accompagner le pays. Afreximbank devrait octroyer un financement à l'agriculture de l'ordre de 750 millions

de dollars américains USD. D'autres partenaires comme la Fondation USADF ont réaffirmé leur soutien. « Nous finançons des projets communautaires de l'ordre de 250 millions de dollars américains USD par projet. Nous venons de financer deux projets au Sud-Kivu et espérons financer une dizaine de projets », a annoncé son directeur, Paul Olson. Il est désormais question de jeter les bases d'une collaboration sur le long terme car les projets vont s'étendre sur deux ou trois ans. Après des échanges parfois très passionnés, le projet de loi des finances 2017 a finalement été jugé recevable à l'Assemblée nationale. La commission Ecofin bénéficiera de 7 jours pour un examen approfondi, avant d'être envoyé au Sénat pour seconde lecture.

Laurent Essolomwa

JUSTICE INTERNATIONALE

L'opposant Katumbi porte plainte auprès de l'ONU

L'opposant congolais en exil, Moïse Katumbi, a porté plainte vendredi auprès de l'ONU à Genève contre le gouvernement du président Joseph Kabila qu'il accuse de vouloir l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle.



Katumbi reçu au bureau des Nations unies à Genève

Ancien gouverneur du Katanga (sud-est) et homme d'affaires influent, Katumbi s'est dit « confiant » après avoir déposé la plainte auprès du Comité des droits de l'Homme de l'ONU. Autorisé à se rendre à l'étranger pour suivre des soins médicaux depuis mai 2016, l'opposant a été depuis condamné à trois ans de prison pour spoliation d'immeuble appartenant à un ressortissant grec et attend de comparaître devant la justice pour une affaire de recrutement présumé de mercenaires. Les autorités ont promis de l'arrêter dès son retour au pays.

Katumbi a déclaré à l'AFP qu'il avait décidé de se tourner vers l'ONU parce que la justice de la République démocratique du Congo est « instrumentalisée ». « Comme il n'y a pas de recours interne, puisque la justice nous a été interdite, on est obligé de se tourner vers la communauté internationale », a expliqué son avocat français, Eric Dupond-Moretti. « Nous estimons que l'Etat a violé ses droits qui sont essentiels », a-t-il ajouté. Le document de 36 pages détaille les procès « arbitraires », le harcèlement de la police et les arrestations de ses partisans que M. Katumbi reproche aux autorités congolaises. La plainte affirme que l'opposant a été contraint à l'exil afin de « l'éloigner de l'élection présidentielle ». L'épiscopat catholique congolais a plaidé auprès du président Kabila pour que Katumbi retourne en « homme libre » en RD Congo. Moïse Katumbi est un ancien allié du président Kabila. Il a rompu avec lui en septembre 2015 et a été choisi un an plus tard comme candidat à la présidentielle par d'anciens soutiens de Kabila, passés à l'opposition.

Âgé de 45 ans, M. Kabila est au pouvoir depuis 2001 et la Constitution lui interdit de se représenter. Mais, après des violences, il reste à la tête du pays en vertu d'un accord conclu le 31 décembre entre la majorité et l'opposition qui prévoit la tenue de la présidentielle à la fin de cette année. Toutefois, cette échéance semble aujourd'hui hypothétique. La Commission des droits de l'Homme de l'ONU enregistre environ 200 plaintes chaque année. Il faut trois ans en moyenne à ses experts indépendants pour rendre leur décision, mais la Commission n'a pas le pouvoir d'imposer des sanctions.

Avec AFP

SANCTIONS AMÉRICAINES

Le général François Olenga dit n'être pas concerné

Accusé d'entraver le processus démocratique et interdit de voyager sur le territoire américain, le chef de la Maison militaire du président de la République fait savoir que cela fait plus de trente ans qu'il ne s'était plus rendu aux Etats-Unis.

Décidément, la pression internationale sur le pouvoir de Kinshasa ne faiblit pas. Alors que les récentes sanctions européennes contre huit officiels congolais et un ex-chef milicien sont encore fraîches dans les esprits, c'est au tour des Etats-Unis d'Amérique d'enfoncer le clou comme pour déstabiliser davantage les institutions congolaises. Le dernier à faire les frais de ce qui paraît de plus en plus comme un acharnement de la communauté internationale sur les responsables politiques et militaires de la RDC, n'est autre que le général François Olenga, le chef de la Maison militaire du président de la République. Désormais fiché sur la « Special designated Nationals List » (SDN) du Département du Trésor américain reprenant les noms de personnes visées par des sanctions individuelles définies par l'OFAC (un organisme américain de contrôle financier), le général Olenga est notamment accusé d'avoir conduit des opérations de répression de l'opposition dans le pays.

D'après ses pourfendeurs, il aurait joué un rôle plus actif dans la direction de la Garde républicaine allant jusqu'à entraver, par le biais des unités de la garde républicaine placées sous son commandement, les activités d'une équipe d'observateurs des droits de l'homme et d'experts des Nations unies lors d'une manifestation de l'opposition.

Des accusations qui sonnent faux et qui sont loin d'émouvoir l'incriminé demeuré imperturbable nonobstant le caractère très restrictif desdites sanctions. « Je suis un officier nationaliste et révolutionnaire. Aucune sanction ne me fera trembler », a réagi le 2 juin le général François Olenga cité par radio Okapi. Pour lui, ces sanctions n'ont aucune incidence ni sur sa vie, encore moins sur sa carrière militaire pour autant que cela fait belle lurette, soit près de trente ans, qu'il ne s'était plus rendu aux Etats-Unis. « Donc, je ne me sens



Le général François Olenga

pas concerné dans ce que les Américains viennent de vous informer », a-t-il ajouté tout en s'interrogeant sur le sens de ces sanctions qui procèdent d'un amalgame, ou mieux, d'une confusion entre le rôle de la Mission militaire et celui de la garde républicaine.

« La Maison militaire ne travaille pas en collaboration avec la Garde républicaine », s'est-il empressé d'expliquer sur le média précité notant que son institution entretient plutôt des relations de collaboration avec le Premier ministre, le ministre de la Défense, celui de l'Intérieur, le chef d'état-major général et le chef de la police nationale. Et de s'interroger : « Comment est-ce que le chef d'état-major général et le chef de la police ne sont pas sanctionnés et que la Maison militaire qui a des relations de collaboration avec eux soit sanctionnée ? ». Quant aux entraves du processus démocratique lui imputées, le haut officier militaire fait comprendre que la gestion des manifestations publiques n'entre aucunement dans ses attributions.

À tout prendre, le général Olenga minimise la portée des sanctions prises par Washington à son endroit, allant du gel de tous ses biens à l'interdiction d'engager des transactions financières avec les ressortissants américains ou de voyager sur le territoire des États-Unis. Dans la foulée, Safari Beach, un site aménagé dans le parc présidentiel de la N'Sele identifié comme étant son bien, est également visé par les sanctions de l'OFAC.

Alain Diasso

NKOBO

Un sympathique single de l'animateur albinos Mandragor

Après ses débuts dans Kibinda Nkoy et un bref séjour dans Victoria Eleyson, l'animateur qui a pour autre surnom Ombre Blanche se décide à se lancer en solo avec ce premier titre qui ne passe pas inaperçu sur YouTube.

La première chose que Le Courrier de Kinshasa (LCK) a voulu savoir au moment de sa rencontre avec l'auteur de Nkobo, c'était son nom authentique. Car, l'on conviendra qu'en RDC, les artistes, surtout les chanteurs et autres musiciens, se présentent presque tout de suite, même à l'aube de leur carrière avec des surnoms qui leur collent à vie. Le jeune albinos s'est donc prêté au jeu le sourire aux lèvres et nous a répondu : « Je suis Djo Katumba mais l'on a coutume de m'appeler Mandragor. Je suis un artiste qui se range plus du côté des atalaku, autrement dit animateur en français, que des chanteurs ». Et de poursuivre : « En effet, à la différence des chanteurs, les atalaku mettent le feu dans les concerts ou les répétitions d'orchestre en lançant des cris divers qui incitent à la danse ». L'animateur a sorti le single Nkobo disponible sur YouTube et pour l'heure, ne se focalise que sur l'animation. Mais il n'est pas dit qu'il en soit toujours ainsi. En effet, à l'entendre, il y a lieu de penser que pousser la chansonnette le tenterait bien aussi. « Je ne chante pas encore bien que je m'exerce déjà au chant. Mais si Dieu le veut, je me mettrais aussi à la rumba un jour », nous a-t-il dit en souriant.

Nkobo est tiré du mot luba lunkobo qui signifie perche de cueillette, nous a appris Mandragor qui aime aussi à se faire appeler Ombre blanche, en référence à son



Mandragor sur la pochette de son single Nkobo

albinisme. Quant à Nkobo il nous a dit : « Tout le monde connaît cette sorte de long bâton avec à son bout un réceptacle, souvent en fil de fer qui rend plus aisée la cueillette d'un fruit quelconque, une mangue par exemple qui se trouverait perchée sur une branche qui n'est pas d'accès facile ». Mais, le sens de ce mot peut varier ainsi qu'il nous l'a expliqué, « dans l'argot jeune, Nkobo veut dire aubaine, une bonne fortune inattendue ». « Et, dans le cas d'espèce, moi je suis une aubaine pour la musique congolaise. Un animateur albinos qui leur tombe de nulle part et fait vibrer la sphère musicale, c'est ce que je veux être. Une surprise agréable pour les Congolais mais aussi pour le monde entier », a-t-il déclaré avec assurance.

En quête de producteur

Ombre blanche est confiant en l'avenir de sa carrière en y travaillant dur. « Je suis à mes débuts mais l'accueil qu'a reçu le clip de Nkobo sur YouTube me conforte beaucoup à aller de l'avant. En effet, pour un parfait inconnu comme moi 1 205 vues de décembre 2016 à ce début de juin 2017, ce n'est pas peu de chose. Cela me fait un grand bien ». En passant, il a ajouté : « Je dirai carrément que cela prouve que les albinos sont à considérer comme le reste des gens, la différence de couleur de peau ne change rien à ce que nous pouvons réaliser. Que l'on nous donne juste du temps et de l'espace et l'on verra ce que nous sommes en mesure de produire. De manière plus particulière, je demande à ce que l'on me donne ma chance, que les mé-

lomanes donnent sa chance à Mandragor et ils ne seront pas déçus. J'ai l'ambition de créer un orchestre car pour l'instant, je travaille sans soutien. Je suis donc en quête de producteur. J'ai réalisé Nkobo avec des fonds personnels ».

Pour l'heure, a souligné Mandragor : « Nkobo est en ligne depuis décembre. Je l'ai réalisé seul sans instrumentistes, j'ai juste fait de la programmation. Mais, je vous apprend que ce titre annonce la sortie d'un mini-album de trois morceaux ». Pour les deux à venir, il prévoit, d'y associer deux personnes qui comptent pour lui, en l'occurrence son aîné Bill Clinton et Keb's, le petit-fils d'Emeneya King Kester. Le choix du dernier tient à cette raison particulière : « Mon passage éclair dans Victoria Eleyson ne m'a pas permis de travailler avec son défunt patron et leader alors j'ai l'intention de me rattraper, quitte à faire un featuring avec son petit-fils ».

Pour ce qui est de sa jeune biographie, Mandragor a commencé par dire qu'il a été inspiré par Bill Clinton. Et d'affirmer à ce propos : « Il passe à mes yeux pour le précurseur de l'actuelle génération des animateurs, je l'appelle promoteur. Je puis dire que je suis sorti de son école ». En sus de cette déclaration, il affirme avoir commencé sa carrière en 2008 au sein de Kibinda Nkoy, le fameux groupe de Doudou Kibinda Nkoy qu'il a quitté deux ans à peine. C'était, nous a-t-il confié : « en 2010 à l'époque de la chanson Tokolongola où je suis intervenu quoique je ne paraisse pas dans le clip ». Et d'ajouter : « J'ai ensuite passé un moment dans Victoria de feu King Kester. Maintenant, j'évolue seul ».

Nioni Masela

BUSINESS

Un des premiers rassemblements des communicants à Kinshasa

L'événement tout-à-fait inédit dans les annales de la Fédération des entreprises du Congo (Fec) est l'initiative d'un Congolais de la diaspora, Henri Ileka. Dans le jargon professionnel, le coach Henri est un conférencier motivateur qui s'occupe spécialement du développement personnel et du business, selon certains principes de base universels. Après des expériences fructueuses à Kinshasa, ce spécialiste a pris le pari de réunir tous les acteurs impliqués dans le domaine de la Communication pour promouvoir une véritable synergie dans un pays qui a besoin de montrer autre chose que les crises politico-militaires et les matières premières.

Ce vendredi 2 juin 2017, la salle de conférence de la Fédération des entreprises du Congo (Fec) a abrité une rencontre un peu spéciale. En effet, pour la première fois, les communicants s'y sont réunis à l'appel d'Henri Ileka, un Congolais vivant en Belgique mais bien décidé à revenir dans son pays d'origine pour y développer une vie professionnelle très active dans le domaine de la Communication. La Fec a accepté d'abriter une telle rencontre pour donner toute son importance au débat sur un domaine plein de potentiel mais totalement sous-exploité. Preuve d'un retard accumulé au fil des années, voire des décennies, même la Loi appelée à régir la publicité en RDC n'est toujours pas effective pour une raison inexplicée. Voilà un cas concret où une synergie des communicants s'impose pour accentuer la pression sur les instances officielles. Mais l'idée du coach Henri est bien plus large. Inspirée d'une tendance qui se dessine dans la région pour exiger la prise en charge de l'Afrique par les Africains, cette conférence est une façon pour les

organisateurs de montrer une autre image de la RDC plutôt méconnue. Le pays ne se résume pas qu'à la pauvreté et aux conflits politico-militaires. Il y a un Congo qui bouge et se développe à pleine vitesse. C'est ce Congo-là qu'il convient à présent de montrer à la face du monde. « Notre objectif était de réunir tous les communicants de Kinshasa. Nous voulons savoir qui fait quoi, quels sont les métiers existants et les nouveaux métiers avec la montée des nouvelles technologies ». En effet, la transformation numérique offre désormais de nouvelles perspectives d'avenir dans le domaine de la communication.

A la salle de conférence de la Fec, la participation a bien été au rendez-vous. « Sur 85 personnes ciblées comme communicants, nous avons eu entre 50 et 60 ». Beaucoup de participants ont appuyé sans réserve la tenue de la conférence pour échanger plus profondément dans ce domaine très stratégique pour le développement du pays. La communication va de plus en plus s'imposer dans les secteurs porteurs de croissance économique comme le tourisme. Les recommandations arrêtées vont ainsi permettre de mieux encadrer les actions futures. « C'était une première. Nous allons à présent agrandir la plate-forme ». L'autre recommandation est d'arriver à créer une corporation pour suivre les lois qui s'appliqueront dans le domaine de la Communication. « Nous devons également travailler à l'amélioration de l'image du pays. La communication est au centre de tout. Elle est transversale. Il faut une cohésion, une cohérence et une expertise dans nos différents métiers ». Une autre conférence devrait se tenir d'ici à la fin de l'année.

Laurent Essolomwa

EBOLA

Kinshasa annonce la maîtrise de l'épidémie

Les autorités congolaises ont annoncé vendredi avoir maîtrisé la propagation de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola, trois semaines après sa déclaration dans une zone enclavée du nord-est de la République démocratique du Congo.

Après vingt et un jours, « nous pouvons dire que la propagation de l'épidémie a été maîtrisée », a déclaré à la presse le ministre de la Santé congolais, Oly Ilunga. Depuis le 21 avril, « nous comptabilisons sept cas dont trois probables [et] quatre confirmés au laboratoire. De tous ces cas, quatre sont décédés », a-t-il détaillé. Selon M. Ilunga, « aucun professionnel de la santé n'a développé la maladie », « aucun contact des patients décédés n'a développé une fièvre virale hémorragique » et « tous les tests réalisés sur les cas suspects sont négatifs à ce jour ».

La fièvre hémorragique provoquée par ce virus est hautement contagieuse et la durée d'incubation du virus Ebola est de 21 jours. Au courant du mois de mai, le gouvernement congolais avait autorisé des tests de vaccin contre le virus d'Ebola dans le pays. « Mais pour différentes raisons, notamment logistiques, les vaccins ne sont toujours pas arrivés en RDC à ce jour », a indiqué le ministre Ilunga. L'épidémie



Le ministre de la Santé de la RDC, Oly Ilunga qui touche la RDC est la huitième épidémie d'Ebola depuis la découverte de ce virus sur son sol en 1976. La maladie a été détectée dans une zone isolée du Bas-Uélé, à environ 1.300 km au nord-est de Kinshasa.

Cette nouvelle épidémie est la première flambée d'Ebola depuis la terrible épidémie qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre fin 2013 et 2016, causant plus de 11.300 morts sur quelque 29.000 cas recensés, à plus de 99% en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

Avec AFP

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Lancement du processus de la mise à la retraite

Réalisé dans le cadre du Projet de réforme et rajeunissement de l'Administration publique (PRRAP), l'opération pilotée ce lundi 5 juin en fin de matinée dans la salle de conférence du cabinet du ministre de la Fonction publique avait réuni les ministres concernés, les responsables des régies financières, les coordonnateurs sectoriels, les secrétaires généraux, le directeur général du CNSSAP, le Simac et les patrons de la délégation syndicale.

Au sortir des activités préliminaires d'échange, le ministre d'État en charge de la Fonction publique, Michel Bongongo, a spécifié les contours de la rencontre à la presse. Il a souligné à ce propos : « Nous, ministres du Plan, Budget, Finances, Santé publique et Fonction publique, avons été mandaté par



De droite à gauche les ministres d'État Pierre Kangundia, Michel Bongongo et Bahati Lukwebo

le premier ministre pour procéder au lancement du processus de la mise à la retraite. Il commence aujourd'hui et pour cela, les secrétaires généraux ont été instruits pour que les choses

se fassent dans la plus grande transparence et en respectant les droits des uns et des autres ». Pour l'heure, a-t-il ajouté, c'est l'essentiel des sujets qui ont été traités pour ce travail qui va s'ef-

fectuer en sept jours.

Pour la suite du calendrier des travaux, le ministre Michel Bongongo a informé qu'il est prévu une prochaine séance à la fin de cette semaine afin de tabler sur les résultats des travaux des secrétaires généraux. À ce niveau, il a relevé que « la première étape consiste à voir quels sont les agents de la fonction publique éligibles à la retraite, quitte à établir quelle est leur situation administrative, lesquels d'entre eux sont à titulariser ou à promouvoir ». Et d'expliquer : « Nous avons levé pour option que la mise à la retraite se fasse concomitamment avec l'opération de titularisation et de promotion des agents de l'État. Le travail préalable avait été fait en amont avec le recensement biométrique, nous allons à ce niveau procéder à une contre-véri-

fication, question de tout fiabiliser et procéder à l'exécution ».

Pour sa part, le ministre d'État en charge du Plan, Bahati Lukwebo, a souligné que toute la République est concernée par le processus mis en marche. Il a de ce fait affirmé que « pour ces questions de l'administration, il n'y a aucune province à exclure ». Et de poursuivre : « La titularisation concerne tous les agents et fonctionnaires de l'État de tous les grades. Il ne s'agit pas seulement des secrétaires généraux et directeurs. Ce sera fait jusqu'au grade le plus bas. Et, c'est seulement après la titularisation que l'on pourra dégager les effectifs éligibles à la retraite ». Quant à l'impact financier, le ministre du Plan a affirmé qu'il ne saura connu qu'à la suite de cette opération.

Nioni Masela

C1 ET C2 AFRICAINE

V.Club tombe face à St George, Mazembe bute sur Supersport

Alors que V.Club enregistrait sa troisième défaite d'affilée en phase des poules de la Ligue des champions, Mazembe n'as pas réussi à conserver les deux buts d'avance face à Supersport d'Afrique du Sud en troisième journée de la phase des poules de la 14e Coupe de la Confédération.

Le sort de V.Club est presque scellé en Ligue des champions. Mathématiquement, les Dauphins Noirs de Kinshasa peuvent encore grappiller neuf points pour les trois derniers matchs de la phase des poules de la Ligue des champions (huitième de finale). Mais cela s'avère très incertain au regard des contre-performances des poulains de l'entraîneur Florent Ibenge.

Le dimanche 4 juin 2017 à Addis-Abeba, en troisième journée face à la formation de Saint George d'Éthiopie, l'on attendait une équipe de V.Club mentalement costaud et surtout plein d'envie et de détermination de laver l'affront des deux précédentes défaites contre Espérance sportive de Tunis (3-1) en terre tunisienne, et contre Mamelodi Sundowns (3-1) à Kinshasa. Mais l'on a, une fois de plus, vu une équipe des Dauphins Noirs de la capitale rd-congolaise peu réaliste, moins présente dans la surface de réparation du club éthiopien, n'apportant pas suffisamment du danger dans le camp adverse, et surtout avec une rigueur défensive insuffisante, comme lors de deux premières rencontres.

C'est sur une erreur défensive que l'attaquant Said Ahmed de Saint George a inscrit l'unique but de la partie à l'heure de jeu. Padou Bompunga, titularisé dans l'axe de la défense après plusieurs mois d'indisponibilité à

cause d'une blessure, a manqué d'entrain et d'autorité défensive dans une action, perdant fatalement le ballon dans la surface de réparation ; et à la suite de cette action, le ballon est parvenu à Said Ahmed dont la lourde frappe à l'heure de jeu n'a laissé aucune chance au gardien de but camerounais de V.Club, Nelson Lukong. V.Club a donc prêté le flanc pour la troisième fois dans cette étape de la C1 africaine. Pour ces trois prochains matchs, V.Club jouera à domicile face à Saint George et Espérance sportive de Tunis et se rendra à Pretoria pour défier Mamelodi Sundowns, qui a été battu par Espérance sportive de Tunis par deux buts à un en troisième journée. Au classement de ce groupe, Espérance sportive de Tunis caracolle en tête avec sept points, devant Saint George d'Éthiopie qui en totalise 5. Champion d'Afrique sortant, Mamelodi Sundowns compte quatre points, et V.Club est dans le bas-fond du classement avec zéro point.

Mazembe...

Si V.Club va très mal en Ligue de champion, le week-end a été assez compliqué pour le TP Mazembe, tenu en échec, le dimanche 4 juin 2017 sur sa pelouse synthétique du stade Kamal City de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, par Supersport United d'Afrique du Sud par deux buts partout. Ben Malango et Rainford Kalaba ont été les buteurs de Mazembe en première période, alors que le Sud-africain Mokoena a ramené les deux équipes à deux buts partout en deuxième. Dans ce groupe, Mazembe compte 5 points en trois sorties, dont une victoire contre Mounana du Gabon (2-0) et deux matchs nuls (1-1 contre Horoya à Conakry et 2-2 contre Supersport Utd à Lu-

bumbashi).

Il faut noter que Mazembe est passé à côté d'une victoire qui paraissait pourtant certaine. L'équipe conduite par l'entraîneur Pamphile Mihayo a tenté d'investir le camp de Supersport en deuxième période, mais la défense sud-africaine a tenu bon. Pour certains analystes, l'équipe tuturée par l'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga, Moïse Katumbi, semble se rechercher depuis le départ de quelques joueurs clés comme Bolingi, Bope, Luyindama, l'Ivoirien Asale, le Tanzanien Ulimwengu. Certes des cadres comme le Zambien Rainford Kalaba, Jean Kasusula et aussi Trésor Mputu ont encore de l'expérience à faire valoir.

Mais l'équipe peine à jouer avec ces joueurs au soir de leur carrière, qui ne défendent pas lorsque Mazembe est privé de ballon. Et les Corbeaux encaissent de plus en plus de buts. L'on se souvient que Mazembe en encaissé trois buts contre DCMP, même si le club en a marqué quatre. La défaite se dessinait déjà face à Horoya, le team noir et blanc de Lubumbashi a littéralement arraché un match nul à Conakry, dans les dix dernières minutes de la partie, par le jeune attaquant Ben Malango. Le problème de la rigueur défensive des Corbeaux est donc assez perceptible, et l'entraîneur Pamphile Miyaho Kazembe, qui a été défenseur international, avant de raccrocher et de se reconverter en coach, devrait s'y pencher de manière méticuleuse. Pour ces trois prochains matchs, Mazembe en disputera un seul à la maison et loin de ses bases du stade Kamal City de la commune de Kamalondo à Lubumbashi.

Martin Engimo

L1 FRANÇAISE

Mubele désigné meilleur joueur de l'année à Rennes

Les supporters du Stade Rennais, club de L1 en France, ont choisi l'attaquant international congolais, Firmin Mubele Ndombe, comme le meilleur rennais de la saison. Et pourtant, le Congolais a débarqué à Rennes après la Coupe d'Afrique des nations (CAN) organisé en janvier et février 2017 au Gabon. L'ancien sociétaire de V.Club et d'Al Ahli Doha, meilleur joueur africain évoluant sur le continent en 2014 lorsqu'il était dans V.Club, n'a fait qu'un peu plus de quatre mois au sein du club coaché par Christian Gourcuff.



Firmin Mubele

Il a ainsi été désigné par les supporters rennais au terme d'un sondage réalisé par le Stade Rennais FC. Il a obtenu 1.900 votes, se plaçant devant le gardien de but, Benoît Costil (1.100 votes), le défenseur de souche ivoirien, Joris Gnagnon (800 votes). « A force de travail, on parvient toujours à arriver à ses fins », a déclaré le joueur dans une interview dans la presse française. Recruté pour combler le vide laissé par le français de souche camerounaise Paul-George Ntep parti à Wolfsburg, Firmin Mubele, meilleur évoluant en Afrique en 2014 a marqué trois buts depuis sa première apparition avec le maillot du club breton, le 8 février face à Angers (0-0).

L'un des pions majeurs du dispositif du sélectionneur Florent Ibenge de la RDC, Firmin Mubele est actuellement en sélection ; la RDC est en stage de préparation à Rabat avant le match de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2019, contre le Congo Brazzaville.

M.E.

Les enfants d'Afrique en danger de mort presque partout

La Journée internationale des enfants, jeudi, n'a pas présenté un tableau réjouissant du sort des enfants dans le monde.

S'il fallait une confirmation du fait que le Niger est décidément le pays où il ne fait pas bon être enfant, les dramatiques informations de la journée de jeudi le confirmeraient à suffisance. Au moins 44 migrants en effet, parmi lesquels des bébés, ont été retrouvés morts en plein désert dans la région d'Agadez, alors qu'ils tentaient de se rendre en Libye voisine puis probablement en Europe. Le maire d'Agadez, Rhissa Feltou, n'excluait pas du tout jeudi que ce nombre de morts ne soit que provisoire. Car la Croix Rouge affirmait de son côté continuer de « récolter des informations précises sur le terrain ».

« Ces migrants subsahariens, dont des bébés et de femmes, sont morts de soif car leur véhicule est tombé en panne », a indiqué une source sécuritaire locale. On précise que la ville d'Agadez, entre Sahara et Sahel au nord du Niger, est devenue la plaque tournante des flux migratoires se dirigeant vers la Libye, puis vers l'Italie en traversant la Méditerranée. Mi-mai, quarante Ouest-africains, abandonnés par leur passeur sur leur route pour l'Europe via la Libye, avaient eu la chance d'être secourus par l'armée nigérienne en plein désert. Ces clandestins étaient des ressortissants partis de Gambie, du Nigeria, de Guinée, du Sénégal et du Niger même.

Le drame annoncé jeudi est survenu le jour même où l'organisation non gouvernementale Save The Children (Sauver les enfants) publiait un rapport impitoyable indiquant qu'un enfant sur quatre n'aura pas le droit de jouir de son enfance dans le monde. Jeudi se célébrait précisément la Journée internationale de l'enfant. Résultat de statistiques puisées dans 172 pays, les chiffres de l'ONG soulignent le sort peu enviable de quelque 700 millions d'enfants dans le monde aujourd'hui.

D'ailleurs, le titre du rapport est évocateur : « Enfance volée », pour signifier qu'à l'heure où les petits êtres devraient être occupés à jouer au cerceau ou à la marelle, des millions d'entre eux font face aux guerres des adultes, aux famines qui en sont une conséquence souvent, aux effets climatiques, à la soif et aux maladies facilement évitables. Dans le monde, les enfants souffrent directement des effets de l'action inconsciente des adultes ; ils passent brutalement à l'âge adulte même à très bas-âge. Victimes ou acteurs tout autant dans des conflits dont ils ne connaissent pas les enjeux cachés en tant qu'enfants-soldats.

Dans cette situation, le Niger est le pays où les enfants sont les plus exposés aux menaces directes des violences, des sécheresses, des famines ou des maladies. Suivent d'autres pays du continent tels l'Angola, le Mali, la République Centrafricaine ou la Somalie. Mais les pays non-cités ne sont pas des paradis : dans les deux Congo, la mendicité des enfants est devenue un phénomène se prolongeant vers la délinquance en bande, Koulouna ou Bébé noirs par exemple, quand les adultes ne développent pas des discours de rejet pointant de prétendus enfants sorciers.

Le monde est concerné à des degrés divers, sous des aspects différents. Save The Children affirme que chaque jour ce sont 16.000 enfants qui meurent avant l'âge de 5 ans. Dans la plupart des cas, ils décèdent de maladies telles que les maladies pulmonaires, les diarrhées, le paludisme. Mais 18% des cas concernent aussi des enfants qui naissent prématurés et qui ne survivent pas. Naturellement, il existe des îlots de bien-être. Notamment les pays du Nord de l'Europe : Luxembourg, Islande, Finlande, Norvège. Le rapport souligne qu'au Nigeria, les enfants nés de mères analphabètes ont trois fois plus de risques de mourir jeunes.

Lucien Mpama

CRISE LIBYENNE

Volonté partagée pour un dialogue inclusif

La note est positive pour la mission diplomatique dite « d'information et de sensibilisation » que vient de conduire, en Libye, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Une mission souhaitée par l'Union africaine et les Nations unies à partir d'une feuille de route soumise par Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau de l'UA pour la Libye.

La délégation conduite par Jean-Claude Gakosso comprenait les ministres des Affaires étrangères des pays membres de ce comité à savoir : la Guinée-Conakry, la Mauritanie, l'Afrique du Sud, le Niger, l'Algérie, la Tunisie et le Commissaire Paix et sécurité de l'organisation continentale, Smail Chergui.

Du 29 mai au 3 juin, à bord d'un avion onusien, ministres et diplomates se sont rendus à Tripoli, Tobrouk et Benghazi pour y rencontrer les différentes autorités politiques et militaires impliquées dans la crise qui ronge la Libye depuis 2011. Bien avant, ils étaient reçus, au palais de Carthage, par le président de la Tunisie, Beiji Caid El Sebsi. Puis au quartier général des Nations unies pour un briefing sur la situation sécuritaire en Libye avec un accent sur les forces en présence.

Première étape de la mission : Tripoli où le dispositif sécuritaire et médiatique est des plus impressionnants. La délégation est accueillie au pied de l'avion par le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed EL Taher Hamouda Siala. Le temps d'un rapide échange avant d'atteindre le palais présidentiel.

Jean-Claude Gakosso et ses homologues sont reçus par le président Favez El Sarraj pour un échange profond sur les voies et moyens de sortie de la crise. C'est à lui que le chef de la diplomatie congolaise a transmis le message du président Denis Sassou

vient sur l'accord qui avait été signé et sur ses faiblesses avant de garantir sa présence au dialogue que pourrait convoquer l'Union africaine.



Jean Claude Gakosso et sa suite chez le maréchal Haftar (DR)

N'Guesso. Les échanges durent deux heures avec, au centre, un exposé du président Sarraj sur la situation sur le terrain.

Toujours à Tripoli, la délégation échange également avec le président du haut conseil d'Etat libyen qui est l'équivalent du Sénat. Abderrahmane Sweli et ses hôtes passent en revue les possibilités de mettre fin à l'instabilité en Libye. De lui, la délégation obtient sa disponibilité à contribuer à tout effort conduisant au retour de la paix dans ce pays.

Autre ville, autres acteurs : Al Baida où siège le parlement de Tobrouk. Aguila Saleh, entouré des représentants de la chambre, est l'interlocuteur principal. Jean-Claude Gakosso plaide pour le pardon réciproque et le dialogue. Répondant à ses hôtes, cette haute personnalité libyenne re-

Le 3 juin, dans la fournaise de Benghazi, la mission de haut niveau est face au maréchal Aftah. « La volonté est affichée même si les préalables ne manquent », commente la ministre guinéenne. En se rendant en Libye, la délégation des ministres avait été reçue à Brazzaville par le président Denis Sassou N'Guesso. Président du comité de haut niveau de l'UA, il a la mission de militer pour un retour de la paix en Libye. C'est fort de cet objectif et de son expérience de médiateur qu'il a balisé la piste aux ministres mis en mission. Il lui revient, sur la base des informations qui lui sont fournies, de faire le compte rendu à ses pairs africains. Peut-être au sommet de l'Union africaine de juillet prochain à Addis Abeba.

La Rédaction

APPEL A CANDIDATURES N°03

Envoyer les candidatures à : adrpointnoire@hotmail.com – insérer dans l'objet l'intitulé du poste auquel vous postulez

01 chef de Service Administration du Personnel

Tâches et responsabilités principales :

Contribuer à mettre en œuvre les politiques des Ressources Humaines (RH) ;

Superviser l'administration et la gestion du personnel ;

Contribuer à proposer la politique de Gestion des Ressources Humaines ;

Préparer le budget de toutes les unités relevant du Service et en assurer le contrôle de l'exécution ;

Appliquer la réglementation en vigueur en matière d'organisation, de discipline, de planning, de congé ;

Traiter et assurer le suivi de toutes les questions liées à la formation du personnel ;

Assurer le suivi des contentieux sociaux ;

Assurer le suivi des relations avec les représentants des

travailleurs.

Qualifications & Expériences requises :

Avoir une formation supérieure de BAC +5, ou diplôme équivalent ;

Avoir une expérience minimum de 3 années dans le domaine administratif, gestion des Ressources Humaines ou équivalent.

Compétences requises :

Bonne connaissance des théories, principes, méthodes, pratiques et techniques de la gestion des Ressources Humaines ;

Connaissance des politiques, règles et procédures d'une

entreprise ;

Bonne maîtrise du pack office et plus particulièrement d'Excel et d'un système de base de données ;

Avoir un bon niveau en français et en anglais : parlé et écrit ;

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation au changement, de décision,

d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.

ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Les réactions fusent des quatre coins du monde après le retrait annoncé des Etats-Unis

Après avoir longtemps entretenu le suspense, Donald Trump a annoncé le 1er juin la sortie des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat. Les réactions étrangères après cette annonce isolant son pays de la scène internationale et semant la consternation parmi les Etats signataires de ce texte historique sont unanimement négatives.

« L'heure est venue de quitter l'accord de Paris (...) J'ai été élu pour représenter les habitants de Pittsburgh, pas de Paris », a lancé le même jour Donald Trump dans les Jardins de la Maison Blanche. Il a mis en avant la défense des emplois américains et dénoncé un accord « très injuste » pour son pays. Et sans attendre longtemps, plusieurs villes américaines ont organisé la résistance, promettant que l'Amérique continuerait d'avancer vers une économie verte. Barack Obama a amèrement regretté cette décision de son successeur. « J'estime que les Etats-Unis devraient se trouver à l'avant-garde, a-t-il déclaré. Mais même en l'absence de leadership américain ; même si cette administration se joint à une petite poignée de pays qui rejettent l'avenir ; je suis certain que nos Etats, villes et entreprises seront à la hauteur et en feront encore plus pour protéger notre planète pour les générations futures »

La réaction de l'Union européenne ne s'est pas également fait attendre. L'Allemagne, la France et l'Italie ont souligné, dans un communiqué commun, que cet accord ne pouvait en aucun cas être « renégociable ».

Le président français Emmanuel Macron a personnellement estimé que Donald

Trump a commis « une erreur » pour les intérêts de son pays et « une faute » pour l'avenir de la planète. Pour ce faire, il a appelé les scientifiques, ingénieurs et entrepreneurs américains à venir travailler en France sur « des solutions concrètes » pour le climat. Le chef de l'Etat français a, en outre, souligné la responsabilité commune de tous les pays : « Make our planet great again », a-t-il lancé en anglais, dans une paraphrase du slogan de Donald Trump (« Make America great again »).

Pour sa part, Laurent Fabius, qui avait présidé la COP21, a dénoncé « une faute honteuse et une erreur majeure ».

« L'Accord de Paris durera. Le monde peut continuer à compter sur l'Europe », a insisté le commissaire européen à l'Action pour le climat, Miguel Arias Canete. Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a jugé « gravement erronée » la décision du président américain, et a assuré qu'il n'y aurait pas de « retour en arrière ».

Quant à la chancelière allemande Angela Merkel, elle a dit « regretter » la décision du président américain.

Au niveau des Nations unies, le secrétaire général Antonio Guterres a dit qu'il faisait « confiance aux villes, aux Etats et aux entreprises aux Etats-Unis pour continuer - avec d'autres pays - (...) à

œuvrer en faveur d'une croissance économique durable et à faible émission de carbone qui créera emplois de qualité et marchés et assurera la prospérité au 21^e siècle ».

La Chine, premier pollueur mondial, a promis d'appliquer l'accord de Paris. « Les parties prenantes doivent célébrer ce résultat chèrement gagné », a déclaré devant la presse la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying, avant de souligner que la Chine prendrait « des mesures concrètes » en réponse au changement climatique. « Nous tiendrons sincèrement nos obligations », a-t-elle assuré. Presque partout en Amérique, en Europe, en Asie, en Afrique et en Australie, des voix se sont élevées pour dénoncer une décision « irresponsable » de Donald Trump. De même, de nombreuses figures du monde économique ont fait part de leur déception, et ont insisté sur l'urgence d'agir face au réchauffement. C'est le cas d'Elon Musk, le PDG du constructeur de voitures électriques Tesla et ardent défenseur des énergies renouvelables, qui a immédiatement annoncé qu'il quittait les différents cénacles de grands patrons conseillant l'actuel président américain. Lloyd Blankfein, le PDG de la banque d'affaires Goldman Sachs, a jugé que le retrait des Etats-Unis était un « revers » pour l'environnement et « pour le leadership des Etats-Unis dans le monde ».

Nestor N'Gampoula

Déclaration du Congo suite au retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris

Le gouvernement de la République du Congo a exprimé, dans une déclaration publiée le 2 juin à Brazzaville, son regret face au retrait annoncé des Etats-Unis d'Amérique de l'accord de Paris sur le climat, par son président, Donald Trump.

En voici l'intégralité.

« Le gouvernement de la République du Congo prend acte de la décision du président des Etats-Unis d'Amérique de procéder au retrait de son pays de l'Accord de Paris sur le climat.

Alors que l'adhésion des Etats-Unis d'Amérique à ce processus avait été perçue par tous comme porteuse de nombreux espoirs, l'officialisation de leur retrait faite par le président Donald Trump apparaît, compte tenu des enjeux, comme un risque de régression au regard des nombreuses avancées réalisées à ce jour dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique.

La République du Congo, signataire de l'Accord de Paris, principalement en sa qualité de membre de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, mais également comme gestionnaire des forêts du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique du monde, regrette cette décision. Celle-ci va en effet à l'encontre du consensus mondial obtenu de haute lutte sur ces questions primordiales pour le devenir de notre planète.

Le Congo réaffirme son engagement irréversible en faveur de la lutte contre les changements climatiques, et encourage tous les pays signataires de l'Accord de Paris à tenir ferme sur leurs engagements.

Enfin, le gouvernement du Congo reste confiant quant à la pérennité des décisions prises lors de la COP 21, et considère que la position exprimée par les autorités américaines ne signifie pas la fin de cet engagement universel qu'est l'Accord de Paris. »

La Rédaction

CONCOURS D'ENTREE 2017 AUX CLASSES RENFORCEES
DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 8^{ème} année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique... etc.)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 22 mai au 07 juillet 2017 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité ;
- 1 Certificat de nationalité ;

www.cg.total.com
f TotalCongo
Total E&P Congo
Avenue Raymond Poincaré
B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo
Tél.: 00 (242) 94 60 00
Fax: 00 (242) 94 68 75

07 Août
08 2017
à la suite d'une présélection sur dossier.



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE
LE COURRIER
DE KINSHASA
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits &
Gagnez de l'argent

FILLES
JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing



immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

La directrice générale de l'Unesco invite les populations à se connecter à la nature

Prendre un peu de temps de sa vie bien remplie et visiter des sites de l'Unesco devrait améliorer cette tendance.

C'est ce que rappelle l'un des passages mentionnés sur le message qu'a publié la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, à l'occasion de cette journée qui sera célébrée le 5 juin prochain.

« Les réserves de biosphère de l'Unesco, les géo parcs mondiaux Unesco et les sites du patrimoine mondial - qui recouvrent souvent des surfaces stratégiques ou des ressources en eaux



Irina Bokova (DR)

souterraines essentielles - rassemblent plus de 2000 sites exceptionnels dans le monde. Tous emploient les populations locales et sont très largement ouverts au public, car nous savons désormais que c'est le plus sûr moyen de favoriser un développement plus inclusif et durable, respectueux des limites de la planète », a rappelé la directrice générale. C'est pourquoi convaincu que les géo parcs sont des livres d'histoire à ciel ouvert qui nous emmènent des millions d'années en arrière, Irina Bokova, invite les femmes et les hommes, où qu'ils soient, à se connecter à la nature qui les entoure, « car c'est elle qui confère beauté, sens et harmonie à nos vies », indiquant que pour un moment de contemplation, immergez-vous dans un jardin perse en Iran, où l'eau joue un rôle symbolique et ornemental étonnant. Dans le géo parc mondial de Tumbler Ridge, au Canada, nagez dans des lacs alpins à l'eau cristalline et dormez sous les étoiles. Ou partez en randonnée dans la réserve de biosphère de Mujib, en Jordanie, qui s'étend par endroits à 420 mètres au-dessous du niveau de la mer, grâce à sa proximité avec la mer Morte.

Selon la directrice générale, les réserves des biosphères sont des lieux où les communautés locales s'attaquent aux défis du développement en traçant de nouvelles voies sociales et économiques vers la durabilité. Géo parcs et réserves de biosphères combinent conservation d'une part, et éducation et approches novatrices du développement local durable comme l'écotourisme ou l'agriculture biologique, de l'autre.

A propos de la relation entre les populations et leur environnement naturel qui est devenu très étroite, « plus il est probable que ces populations mesurent l'importance de la nature et de sa biodiversité, du patrimoine et des ressources en eau, au service de leur propre bien-être et de l'avenir de la planète. En effet, cet esprit guide l'ensemble de l'action de l'Unesco, qui s'incarne dans un réseau mondial, unique en son genre, de sites désignés par l'Organisation, conçus pour rapprocher l'homme de la nature, en dessinant une nouvelle carte du monde - une carte d'unité et de paix, au-delà des frontières, entre les femmes et les hommes et leur environnement », a-t-elle poursuivi.

« C'est peut-être difficile à croire aujourd'hui, mais, il y a cinquante ans, on pensait que la meilleure façon de protéger la nature était d'en interdire l'accès aux populations humaines... A présent, nous savons que c'est inexact », a-t-elle conclu.

Guillaume Ondzé

VIENT DE PARAÎTRE

Michel Innocent Peya publie « la vision verte de Denis Sassou N'Guesso »

A l'heure où le monde est secoué et en alerte, la planète menacée, certains dirigeants des grands pays pollueurs du monde rejettent l'avenir en se retirant de l'accord de Paris sur le climat (COP21), le président congolais, Denis Sassou N'Guesso réaffirme une vision verte irréversible pour un monde meilleur.

La thématique est abordée par l'écrivain congolais, Michel Innocent Peya dans sa nouvelle publication intitulée : « La Vision Verte de Denis Sassou N'Guesso pour un monde en danger et aveugle, évangile du ménagement de l'environnement et du développement durable ». Un véritable instrument de marketing de la pensée écologique ou environnementale défendue par le président congolais.

Avec l'institution d'une journée nationale de l'arbre et du mot d'ordre une école un champ il y a plus de trente ans, alors que les problèmes de l'écologie ou du réchauffement climatique n'étaient pas encore à l'ordre du jour auprès des scientifiques et autres écologistes, Denis Sassou N'Guesso a été l'un des précurseurs dans la lutte contre le réchauffement climatique et notamment la déforestation qui touche de nombreux pays africains, notamment sahélo-sahéliens.

« La Vision Verte de Denis Sassou N'Guesso pour un monde en danger et aveugle, évangile du ménagement de l'environnement et du développement durable », ouvrage de plus de 260 pages, publié depuis fin Mai 2017 en Français, sera édité en cinq autres langues (Anglais, Russe, Chinois, Espagnol et Allemand). Il est subdivisé en trois parties, comportant chacune trois chapitres.

Dans la première partie, Michel Innocent Peya présente la vision de Denis Sassou N'Guesso, comme un évangile pour le management de l'environnement et du développement durable. A cet effet, de l'expérience personnelle du chef de l'Etat Congolais selon laquelle la nature est liée à l'homme et vice versa. Malheureusement, le président Sassou constate que l'homme cherche à tout moment à tirer profit de la nature sans songer à la protéger pour le bien de la génération future. Ce constat l'amène à s'engager dans la recherche des solutions aussi bien préventives que curatives pour la protection de l'environnement.

Michel Innocent Peya fait la promotion, dans cette partie de son ouvrage, des propositions de solutions, des engagements



politiques et actions légales du président Sassou, tel que lui-même les a présentés et défendus lors des différents sommets stratégiques internationaux.

Dans la seconde partie par contre, l'auteur analyse la géostratégie et la géopolitique du développement durable en Afrique : Entre renaissance et mondialisation écologique.

Tout au long de ce chapitre, Michel Innocent Peya démontre que le président Sassou, en sa qualité de leader écolo-visionnaire, constate qu'il existe un ordre mondial reparté en deux blocs : Les pays pollueurs détenteurs de la technologie de pointe et les pays pollués, conservateurs des espaces verts.

Dans cette division internationale du monde sur la gestion de l'avenir de la terre, le président Sassou constate que l'Afrique est confrontée au dilemme de la protection de l'environnement et de la mondialisation de l'économie.

C'est pourquoi, ses efforts consistant à plaider pour une industrialisation de l'économie verte en Afrique tout en exigeant que les industriels grands pollueurs de la planète versent les compensations équivalentes aux restrictions imposées aux pays du sud, ont retenu une attention soutenue de l'auteur.

Enfin, dans la troisième partie, Michel Innocent Peya révèle au monde les alertes et les sonnettes d'alarmes du président Sassou sur les conséquences désastreuses qui risquent de détruire notre planète ou désarticuler les rapports mondiaux en général et en Afrique en particulier si l'on n'y prend pas garde.

Il démontre par exemple que, selon l'alerte du chef de l'Etat Congolais, si les hommes ne rationalisent pas l'exploitation de la planète terre, les prochains conflits qui vont ravager les nations opposeront les peuples aux denrées primaires : l'eau, l'air, l'arbre et l'animal.

Dans le même ordre d'idées, le président Sassou avait prévu que la poursuite de la désertification, de la sécheresse,

va entraîner au monde et en Afrique en particulier, des mouvements massifs de type nouveau que les spécialistes qualifient de migration climatique. Celle-ci étant difficile à contenir, elle provoquera des guerres meurtrières qui risqueront de décimer l'espèce humaine plus que certaines endémies du siècle.

A travers plusieurs sommets internationaux stratégiques, Denis Sassou N'Guesso a toujours plaidé pour un management des écosystèmes responsables. Il est engagé dans un marketing écologique pour une croissance verte, résultant d'une gouvernance verte et inclusive qu'il souhaite ardemment à l'échelle mondiale et sous-régionale.

Denis Sassou N'Guesso, est selon Michel Innocent Peya, un des défenseurs de la transition écologique pour un monde où l'intégration du management de la protection de l'environnement dans le vécu politique et socio-économique quotidien de chaque peuple du monde, sauvera l'humanité tout entière.

L'équité, dans la distribution des charges et des bénéfices résultant de l'exploitation de la planète, constitue la bataille diplomatique pour laquelle Denis Sassou N'Guesso a consacré sa vie et Michel Innocent Peya en assure la promotion.

Le monde ne doit pas oublier que le chef de l'Etat congolais ne cesse d'alerter, à chaque rencontre nationale et internationale, sur les menaces, les dangers et les risques que court la terre si son exploitation n'est pas rationalisée et si le coût de sa protection n'est pas équitablement supporté.

Michel Innocent Peya est auteur de plusieurs ouvrages, notamment « L'efficacité de l'unité de commandement dans les organisations modernes au Congo », « La théorie de l'unité de sens », « Entre le bon sens et l'alternance absolue, l'Afrique à la croisée des chemins » et « La Démocratie à l'Africaine, Osambé ou Kinzonzi ».

La Rédaction



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA
2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA
2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS
POINTE-NOIRE

ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville). À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire - République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com
www.hotelelais.com




PARLEMENT

Les sénateurs exhortés à travailler sans désespérer

Ouvrant les travaux de la quarante cinquième session ordinaire, le 02 juin à Brazzaville, le président du Sénat, André Obami-Itou a appelé les sénateurs à travailler sans désespérer afin de réserver «un examen minutieux et responsable» à toutes les affaires qui leur sont soumises.

Le président du Sénat a rappelé que cette session se tient dans un contexte national dominé par les élections législatives et locales. « Notre souhait le plus ardent est de voir ces élections se dérouler dans la paix, la sécurité et la transparence, le tout pour le renforcement de notre jeune démocratie », a dit André Obami Itou.

Il est revenu sur la cérémonie d'inauguration le 15 mai dernier à Pointe-Noire du plus grand gisement pétrolier jamais réalisé au Congo. « Il s'agit vous le savez de Moho Nord qui produira à terme 1400 barils par jour », a rappelé le président du Sénat, félicitant le chef de l'Etat pour cette avancée économique.

La pose de la première pierre de la construction du siège du Parlement le 22 mai ainsi que la mise en service de la Centrale hydroélectrique de Liouesso le 29 mai, avec une production de 19 Mégawatts et qui constitue un atout important pour le développement économique du département de la Sangha ont été aussi épinglées par André Obami Itou.

Le président du Sénat est revenu sur le contexte international actuel marqué par la persistance des guerres qui éloignent de plus en plus les espérances de paix dans le monde. « Dans ces conditions, les efforts de la communauté internationale semblent vains. La situation humanitaire s'aggrave davantage dans les pays concernés par ces guerres », a-t-il signifié.

Il a enfin salué l'élection d'Emmanuel Macron en tant que président de la République française. « Nous lui adressons nos vives félicitations et lui souhaitons un excellent mandat », a conclu le président du Sénat.

Rappelons que cette quarante cinquième session aura à examiner sept affaires parmi lesquelles, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique Centrale, la proposition de loi modifiant la loi du 21 juin 1961 portant code de la nationalité congolaise et le projet de loi organique relative aux lois de finances.

Jean Jacques Koubemba

DÉVELOPPEMENT

Les pays africains face aux défis de l'urbanisation

Dotée d'une population d'un milliard d'habitants dont 472 millions en milieu urbain, l'Afrique possède un taux d'urbanisation de près de 40%, soit le plus élevé de la planète alors qu'elle représente le continent le moins urbanisé.

Cette situation due, entre autres, à l'étalement anarchique des agglomérations, pose des défis à relever en matière d'infrastructures (transport, eau, électricité, fibre optique, etc.), de protection de l'environnement et de gestion des catastrophes subséquentes.

«Les villes africaines croissent au jour le jour. Au nombre des raisons qui expliquent cet accroissement rapide figurent la faiblesse des politiques, la politisation des projets, la corruption et la mauvaise planification, le manque de leadership et de transparence», a indiqué la directrice exécutive de l'autorité chargée de la gestion de la ville de Kampala en Ouganda, Jennifer Musisi.

S'adressant lors d'une conférence organisée du 31 mai au 2 juin à Dar es-Salaam en Tanzanie sur les villes vertes en Afrique, elle a ajouté que «dans mon pays, nous avons élaboré une nouvelle loi et créé une autorité de gestion de la ville de Kampala. Nous avons aussi procédé au licenciement de près de 100% d'agents municipaux dans le but de parvenir à de bons résultats».

L'urbanisation mal contrôlée entraîne de nombreuses conséquences en Afrique telles les inondations, les difficultés de mobilité, la pollution de l'environnement avec l'absence de structures de traitement des déchets. Grâce au soutien des partenaires au développement, les gouvernements africains proposent tant soit peu des solutions à ces problèmes.

«En Afrique, l'urbanisation présente un impact négatif sur l'environnement. L'industrialisation ne suit pas la croissance rapide des cités. Les villes se peuplent davantage avec une insuffisance des infrastructures de base, le manque des services de traitement d'ordures ménagères, le développement des zones incontrôlées», a estimé Roland White, expert de la Banque mondiale.

Pour lui, cet état de chose est dû à une mauvaise utilisation des terres au sein et autour des villes, à la non-préservation des zones vertes, à la consommation irrationnelle des ressources na-



Une vue de Brazzaville (DR)

turelles se trouvant à proximité des villes (sable, pierre, etc.).

Dans un rapport intitulé «Ouvrir les villes africaines au monde», la Banque mondiale souligne la faiblesse des investissements consentis en matière de logement en Afrique.

«Entre 2001 et 2011, les pays africains à faible revenu ont investi 4,9% de leur PIB dans le logement contre 5,5% dans les autres pays à faible revenu. Les pays africains à revenu intermédiaire ont, quant à eux, investi 6,5% de leur PIB dans le logement contre 9% dans les pays à revenu intermédiaire», stipule ce rapport.

Les pays africains sont appelés à mettre en place des plans d'espaces verts, stopper l'extension des habitations anarchiques, assurer la gestion efficace des ressources naturelles, restaurer les biens naturels, contrôler les sources de pollution et investir dans l'industrie verte. «On ne pourra pas changer les choses en agissant comme à l'accoutumée», a averti Roland White.

S'expliquant sur l'expérience de la Côte d'Ivoire, le directeur de l'agence de l'urbanisme et de la prospective d'Abidjan, le Dr Attayi Koffi, a signifié que les pays africains devraient disposer d'une bonne politique d'habitat.

«Nous avons mis en place avec l'appui du gouvernement japonais le schéma directeur d'urbanisme du grand Abidjan, couplé au schéma directeur du transport avec un plan d'utilisation du sol et une planification. Il faut maîtriser la croissance spatiale, car plus la ville accroît plus se posent les problèmes d'infrastructures. Nous avons un espace bâti et une bande autour, la zone à urbaniser de 2014 à 2030. On a une limite derrière laquelle on ne peut pas approuver les lotissements ou d'autres plans de construction», a-t-il précisé.

La zone périurbaine d'Abidjan est réservée à la culture des produits vivriers, à l'élevage, à l'afforestation et à d'autres activités concourant à la préservation de l'équilibre écologique de la ville. En République du Congo, les deux plus grandes villes à savoir Brazzaville et Pointe-Noire concentrent 70% de la population. Les zones précaires représentent près de 60% de la superficie de ces agglomérations dont la restructuration nécessite un investissement de 1,3 milliard de dollars (plus de 600 milliards de francs CFA), selon les estimations du gouvernement congolais et de la Banque mondiale.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

Paroles préélectorales

Au Congo, comme partout ailleurs dans le monde, l'approche des élections donne lieu, souvent, à des prises de position qui sont autant de manifestations de l'intérêt que ces rendez-vous suscitent au sein de la classe politique et chez les potentiels électeurs. Après tout se jouent à ces occasions l'avenir de la Nation, le destin de ceux qui prennent part à ces scrutins. Très souvent aussi, les chancelleries y accordent toute leur attention. C'est en effet indéniable que ces moments leur permettent de se faire une idée sur l'évolution de la situation politique et sociale du pays qui les accueille.

Quelle idée les diplomates basés à Brazzaville, pour ne pas dire au Congo, se font-ils du climat en cours dans le pays depuis quelques années, notamment depuis les

deux dernières décennies ? En remontant à l'année 1997, durant laquelle les Congolais avaient entrepris de se déchirer pour le pouvoir, il est clair que la conclusion que les uns et les autres tirent est que le Congo a globalement su reprendre son souffle et évité de sombrer dans une longue guerre civile dont les ingrédients semblaient bien en place. Il n'y a pas de honte à saluer ce point positif car les exemples sont nombreux où les conflits sociopolitiques du genre de celui du 5 juin 1997 ont perduré.

Grâce à ce ressaisissement, le Congo a enregistré d'importantes avancées à mettre au compte de tous, d'autant que les différents protagonistes de 1997 avaient fini par doser leur vin pour opposer à la violence gratuite le change de la tranquillité et du dialogue. Depuis un an, cette tranquillité est en par-

tie rompue. Si les uns l'attribuent aux suites du référendum et de la présidentielle passés, les autres y voient une volonté étudiée de déstabiliser les institutions nationales, on peut observer l'échec collectif que porte la classe politique congolaise. Et comme si cela ne suffisait pas, ils y saupoudrent chaque jour plus de raideur, d'aigreur et de rancœur.

On les voit venir encore depuis qu'est enclenché le processus électoral en vue du renouvellement des mandats des députés et des élus locaux. Il y en a qui ont pris le parti de distiller la peur parmi leurs compatriotes, il y en a d'autres qui se disent prêts à en découdre même quand ils émargent au sein d'une même formation politique ou font chemin dans un même groupement. Comme il y a quelques années, les responsables politiques congolais associent au débat élec-

toral celui de la violence verbale qui préfigure parfois le pire.

Parce qu'ils se regardent toujours en chiens de faïence, parce qu'ils exposent la peine qu'ils ont à laisser éclore parmi leurs compatriotes la joie de se sentir honorés de leur classe politique. Quand réaliseront-ils, qu'au long du dernier quart de siècle, n'ayant pas changé leur manière de faire, ces hommes et ces femmes qui parlent avec ravissement au nom du peuple qu'ils disent défendre ont souvent cuisiné ensemble dans un élan d'indifférence à l'égard de ce même peuple qu'ils ont pour la plupart perdu un peu de leur crédibilité ? Sans doute comprennent-ils que le peuple aussi a compris les limites du don d'ubiquité qu'ils usent au détriment de leur propre « classe » vouée à une interminable traversée du désert.

Gankama N'Siah

PAIX ET SÉCURITÉ

À quand le retour au calme dans le Pool ?

La volonté de voir ce département situé aux portes de Brazzaville, la capitale politique du Congo, recouvrer sa quiétude est partagée, mais les options pour y parvenir divergent.

Plus d'une année après l'incursion armée des ninjas dans les quartiers sud de Brazzaville, le 4 avril 2016, la question du retour de la paix dans le département du Pool, où les assaillants ont trouvé refuge, est la plus posée par les Congolais lorsqu'ils évoquent les conséquences de cette situation sur leur quotidien. C'est ainsi qu'au volet de la question, à quand la fin de la crise, se greffe celui de comment y arriver ?

Ces deux attitudes traduisent à la fois l'espoir de voir la tranquillité être rétablie dans cette partie du pays dans les meilleurs délais, et la perplexité quant à la démarche qui conviendrait le mieux pour parvenir à cette fin : faut-il poursuivre la traque des bandits recherchés qui continuent de défier les institutions publiques, ou au contraire explorer d'autres voies ?

Dialogue

Au sein de la classe politique congolaise, des voix s'élèvent pour réclamer un dialogue «inclusif» duquel, fait-on savoir, sortiraient les solutions idoines à la situation du Pool. Les adeptes de cette démarche croient trouver un lien de cause à effet entre cette situation et le processus électoral qui a abouti à l'organisation du référendum sur la nouvelle Constitution, adoptée le 25 octobre 2015, et la présidentielle du 20 mars 2016. En apparence, la demande de dialogue qu'ils formulent vise plus largement la remise en question des changements obtenus depuis lors, ce qui comporte à l'évidence une part d'irréalisme qui

est loin de faire l'unanimité au sein de la société congolaise. En revanche, quand les ninjas-nsiloulous prennent leur chef pour Dieu en personne, ainsi que les passagers agressés par eux, le 26 mai, près de Mayama, l'ont rapporté dernièrement, la revendication du dialogue quitte le champ politique pour celui du messianisme qui a rarement trouvé des solutions dans une approche rationnelle.

Savoir perdre une bataille électorale

Il est vrai que les deux rendez-vous électoraux rappelés plus haut avaient été émaillés de violences et de contestations, mais en la circonstance, les parties qui s'estimaient lésées, en particulier par les résultats du scrutin présidentiel qu'ils contestaient avaient, pour celles qui le désiraient, saisi le juge du contentieux électoral, la Cour constitutionnelle, qui avait tranché en son temps. De cette façon, et au vu de la loi, la crise post-électorale qui est une affaire strictement politique devait être considérée comme terminée.

Une intrusion inattendue

Dès lors, exprimer son mécontentement par l'emploi des armes de guerre, l'incendie ou le saccage d'édifices publics ne pourrait être politiquement justifié. Le fait même que le concerné, Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntoumi, soit celui par qui cette violence arrive, alors qu'il n'était pas candidat à l'élection présidentielle est inexplicable. Parce qu'un tel choix fait de lui un bouc-émissaire, une sorte de justicier de permanence à portée de main de tous ceux qui trouvent dans ce type de procédé le meilleur moyen de se repositionner sur l'échiquier politique national quand ils sont

en difficulté. En agissant ainsi, les responsables politiques font courir à la démocratie le risque d'être piégée pour de bon, car mettre en avant le coup de feu et tenter ensuite de l'échanger contre un semblant de dialogue dans le dessein de passer par perte et profit toutes les souffrances endurées par des innocents et les plus vulnérables de



Des véhicules de transport incendiés par les ninjas

ses concitoyens est regrettable. Ceci dit, fermer les portes du dialogue n'a jamais été une solution. Il faudrait cependant que les acteurs qui le réclament ne soient pas des hommes et des femmes qui ne comprennent que le langage de la violence, ou qui s'estiment inattaquables du point de vue du droit.

La manière forte?

C'est ici que remonte en surface la question du comment mettre fin à la crise du Pool. Cette crise a en effet jeté les populations hors de leurs villages, lesquelles n'ayant jamais rien demandé d'autre à qui que ce soit que de vivre en paix, sont des otages d'une situation qu'elles n'ont pas créée. Sur treize districts que compte le Pool, il y en a entre quatre et six, selon les sources,

qui sont affectés par ce conflit. L'effet de surprise du 4 avril 2016 sur Brazzaville passé, les ninjas-nsiloulous ne semblent pas baisser les bras. Ils procèdent désormais par des embuscades contre les militaires, mais aussi contre les civils. Les images de leur incursion, le 26 mai, les témoignages de viols et d'exactions infligées aux femmes et à

Cette option du long terme, de la méticulosité et de la responsabilité ne semble pas épouser le tout-empressé à en finir que l'on note dans les conversations à Brazzaville, surtout lorsque les militaires sont l'objet d'attaques meurtrières des ninjas, surtout aussi lorsque les soutiens de ces derniers sur les réseaux sociaux les présentent

d'autres passagers, le crime de sang froid contre les militaires sont la preuve qu'ils demeurent actifs. Somme toute, ils veulent créer la psychose, semer la peur, tuer du soldat pour ajouter à la propagande de leur détermination à continuer de tenir tête aux institutions publiques. Ayant réussi à paralyser le chemin de fer Congo-Océan par la destruction de ses infrastructures, ils sont loin de réaliser combien ils participent à la crise humanitaire dans le Pool et à l'appauvrissement des populations qui vivaient naguère du trafic sur cette voie ferrée.

Faire preuve de responsabilité

Déployée dans le Pool depuis le temps que dure la crise, l'armée se garde de tout triomphalisme. « Nous sommes en terrain difficile en raison de la présence des populations civiles que nous devons prioritairement protéger, et notre engagement consiste avant tout à assurer leur sécurité le mieux que nous pouvons, même si l'objectif final reste la capture de Ntoumi et de ses complices, conformément au mandat d'arrêt émis par le procureur de la République qui les vise », confiait le week-end, une source militaire sous couvert d'anonymat. « Nous ne céderons pas au piège qui nous est tendu de la violence absolue imposée par les miliciens de Ntoumi, mais en appelons à la prise de conscience de la population congolaise. Aux actes terroristes, nous devons opposer la culture de défense qui consiste pour tout citoyen à coopérer pleinement avec la force publique pour lui permettre d'accomplir sa mission d'intérêt général », ajoutait-elle.

comme des hommes invisibles, donc invulnérables.

L'invincibilité en question

Le sont-ils réellement ? Il est difficile de le croire au regard d'un certain nombre d'informations et d'images disponibles. Dans sa parution du 31 mai 2017, notre confrère Le Troubadour publie en effet avec nom et « grade », si on peut s'exprimer ainsi, des photos de chefs d'écuries ninjas-nsiloulous tués dans les combats. Toujours un morceau de tissu violet noué autour du bras ou de la taille, toujours certainement aussi cette illusion d'invulnérabilité qui les condamne. Tous ces jeunes ont pourtant leur place dans la République, la même qui les a vus naître et grandir, qui n'a pas décrété leur bannissement et voudrait les voir construire avec leurs compatriotes des autres coins du Congo une nation unie et prospère.

Regagner la Nation

Ces jeunes comprennent-ils que ceux qui les ont embarqués dans cette aventure de vingt ans, et qui les maintiennent dans l'enfermement du crime gratuit les trompent et les tuent à petit feu ? Tel est le sens du cri du cœur lancé à ses « Frères et sœurs du Pool » par un certain Francis Malanda qui implore le retour au mbongui. Nous le publions tel qu'il est parvenu à notre rédaction, le 2 juin, dans le souci d'en préserver l'originalité. De grâce nous ne connaissons pas physiquement cet homme mais dans le contexte actuel ce « Message d'un fils du Pool » a quelque chose de naturel, de sincère et de poignant qui mérite d'être relayé.

Les Dépêches de Brazzaville

MESSAGE D'UN FILS DU POOL

Mes frères et sœurs du POOL, levons nous comme une seule personne pour dire non à la barbarie qui sévit notre département.

Pourquoi doit on toujours parler mal du POOL et non d'autres département du Congo, le Pasteur NTUMI est le mal de notre département ne peut-il pas suivre l'exemple du Prophète des nations WILLIAM NGUEDI de l'église du CÈDRE qui prône la paix au Congo.

Nos parents souffrent dans notre propre département et sont des déplacés à cause d'une personne en la personne de NTUMI, il est temps que les enfants du département du POOL se réveillent pour cesser les violences dans notre région qui veut vivre en paix comme les départements du KOUILOU, des PLATEAUX, LA SANGHA et d'autres.

Votre idéologie qui consiste à faire croire aux jeunes qu'ils sont invisibles devant la force publique en les attachant des tissus au bras ou sur la tête est du pure mensonge car ils meurent chaque jour.

Qu'avez-vous fais pour les jeunes du POOL quand vous étiez Conseiller Ministre du Président Denis SASSOU NGUESSO alors que le Ministre Parfait KOLELAS à donner des emplois à certains jeunes du POOL.

Je demande à mes frères jeunes du POOL à se ressaisir et de refuser de prendre les armes tuer des innocents, incendier les véhicules sur la RN 2 qui est un bien commun du peuple Congolais, suivons l'exemple de TATA WALEMBO qui veut la paix au Congo et dans notre département au lieu de suivre ceux qui sont en Europe qui ne connaissent pas la réalité du pays et vivent paisiblement pendant ce temps vous souffrir dans des forêts comme des animaux. Donc il est temps que le POOL retrouve la paix.

La bible dit dans Exode 20 : 13 Tu ne tueras point.

Exode 21 : 12 Celui qui frappe un homme mortellement sera puni de mort.

Voyez ces images comment nos frères périssent sur le terrain soi-disant qu'ils sont invisibles ou se transforment en fourmi devant les militaires. (Nous avons choisi de ne pas diffuser ces images NDLR)

TATA NTUMI laissé le POOL rejoignez votre oncle maternel Ne Muanda Nsemi en RDC.

Fils du POOL Francis MALANDA

BACCALURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

21.153 candidats affrontent l'examen ce mardi

21 153 candidats affrontent ce mardi 6 juin sur l'étendue du territoire nationale, les épreuves écrites du baccalauréat technique et professionnel contre 18 937 l'an dernier.

Pour la circonstance, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a adressé le 3 juin à Brazzaville, un message aux candidats, aux enseignants et aux parents d'élèves.

Aux candidats, le ministre leur a demandé d'observer les textes réglementaires qui régissent les examens d'Etat

au Congo. Car, a-t-il renchéri, depuis quelques années le nombre de fraudeurs au baccalauréat ne fait qu'augmenter. A titre d'exemple, a-t-il ajouté, 49 candidats ont été pris en flagrant délit de fraude en 2015 et 118 en 2016.

« Ne soyez pas dans le cas de ceux-là, parce qu'ils sont suspendus de toute participation au baccalauréat pendant trois ans. Mettez loin de vous tous les objets interdits dans les salles d'examen comme, les téléphones portables, les tablettes et autres machines programmables. Le gouvernement a prévu l'utilisation des détecteurs de téléphone

même éteint. Je vous exhorte à garder votre sérénité pendant le traitement de vos sujets. Lisez et relisez vos sujets pour une bonne compréhension et faites d'abord un travail préliminaire au brouillon sans précipitation avant de le mettre au propre. Comptez sur vos propres efforts », a indiqué le ministre.

Aux enseignants, le ministre a rappelé qu'ils ont dispensé leurs cours et fait les travaux dirigés durant toute l'année scolaire ; l'heure d'évaluer et de constater si les élèves ont réellement assimilé leurs enseignements est arrivée, a-t-il relevé. « Ne soyez donc pas complaisants dans

la surveillance et dans les autres opérations qui vont se suivre telles que la correction. A ce sujet, votre conscience professionnelle est vivement interpellée. », a-t-il insisté.

A l'endroit des parents d'élèves, Antoine Thomas Nicéphore Fylla a précisé qu'il partage le sens patriotique et l'engagement des propos contenus dans la déclaration de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo du 29 mai 2017, qui prend toutes ses responsabilités parentales de premiers éducateurs de leurs enfants.

Roger Ngombé

BAC GÉNÉRAL 2017

Les organisateurs saluent le climat de discipline et de rigueur observé

Les épreuves écrites du baccalauréat général se sont déroulées du 31 mai au 3 juin sur toute l'étendue du territoire national sans incidents majeurs. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a sillonné cinq départements de la partie sud du pays, s'est dit confiant que cette ambiance, ce climat de discipline et de rigueur qui a régné un peu partout dans le pays.

autres, des peines allant de 2 à 10 ans pour tout contrevenant.

Quelques cas isolés maîtrisés ?

Lors de sa ronde dans la partie sud, le ministre Anatole Collinet Makosso a parfois été alerté pour quelques cas de tentative de fraude observés dans certains centres. C'est le cas à Gombo, dans le département des Plateaux, où un officier de la force publique a tenté d'influencer les membres du jury pour faire entrer des sujets traités à l'extérieur. Pour se rendre compte de cette situation, le directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbo Maba, a été dépêché à Gombo et Ollombo.

A Dolisie, chef-lieu du département du Niari, le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a été violemment interpellé par la force publique avant d'être aussitôt relâché pour un supposé cas de

fuite des épreuves de philosophie. Vérification faite, il s'agit d'une supputation des candidats qui n'avait rien à avoir avec des sujets composés.

Des candidats pris la main dans le sac dans la Bouenza

Dans le département de la Bouenza, des élèves ont été surpris avec des « bébés lilis ». De même, un cyber café a été fermé à Nkayi après perquisition des éléments de la gendarmerie nationale à cause de son activisme dans la multiplication des faux sujets. En dépit de ces cas isolés, le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, s'est félicité de la bonne organisation du bac qui s'est déroulé sans incident majeur grâce à la vigilance des surveillants. « Cette année, le gouvernement a organisé toute une croisade pour aller en guerre contre les fraudes. Le résultat est très satisfaisant parce qu'au dernier jour, il y a eu quelques élèves qui ont voulu déjouer la vigilance des surveillants mais ils ont été pris la main dans le sac », a-t-il souligné.

Sans faire le point de toute la situation, Anatole Collinet Makosso a lui aussi exprimé sa satisfaction quant à la façon dont les épreuves du baccalauréat se sont déroulées. « Nous notons également que le relai du message du gouvernement a été assuré par les autorités locales dans la lutte contre la fraude aux examens, nous sentons que les choses, de mieux en mieux, se mettent en place dans l'esprit de nos élèves qui finissent par comprendre que rien ne sert de recourir aux artifices frauduleux », a-t-il conclu, rappelant que les épreuves ont été à la dimension des candidats moyens.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une trentaine d'apprenants reçoivent leurs diplômes de sortie



Photo de famille ; crédit photo Adiac

C'est le coordonnateur du Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami), Arsène Vembé Moukouma, qui a remis les diplômes aux apprenants arrivés au terme de leur formation. La cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, le samedi 03 juin 2017

Situé dans l'enceinte de l'imprimerie nationale à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, le Cami a abrité non seulement la cérémonie de remise d'attestation de fin de formation, mais également le lancement du projet Vacances informatiques 2017. En effet, la rapide évolution des technologies de l'information et de la communication a engendré au cours de ces dernières années une progression notable des applications disponibles dans la vie courante et professionnelle. Toute personne est aujourd'hui concernée par l'usage, désormais vulgarisé, des outils informatiques. C'est dans ce contexte que le Cami engage un effort particulier pour favoriser la maîtrise de ces nouveaux outils de production, de transformation et de diffusion de l'information par l'ensemble de la société. Dès lors, il contribue naturellement à ce projet technologique d'une société de l'information pour tous qui nécessite un effort éducatif ambitieux.

« Notre rôle est de dispenser à chaque futur citoyen la formation qui, à terme, le rendra à même de faire des technologies de l'information et de la communication un moyen raisonné de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements, et d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces moyens », a déclaré le coordonnateur du Cami, Arsène Vembé Moukouma. La trentaine des majorants a été formée, en infographie, ce qui est un grand pas dans le secteur de la communication et du marketing,

et en langue anglaise, devenue aujourd'hui, une langue d'affaires et de diplomatie. Ceux qui ont suivi la formation en anglais, n'ont fait que la preuve d'ajout linguistique dans leur cursus.

S'adressant aux impétrants, le coordonnateur du Cami a révélé le programme qui s'ouvre dans quelques semaines. « Votre promotion nous tourne vers l'ouverture d'un nouveau programme au centre, le B21, qui commencera, le 03 juillet 2017. »

Le brevet informatique et internet comporte deux niveaux de maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau 1, a pour objet de vérifier l'acquisition de compétences que les élèves peuvent maîtriser à l'issue de l'école primaire. Il concerne donc principalement la scolarité élémentaire. Toutefois, le collège a également pour mission de délivrer le brevet informatique et internet de niveau 1, aux élèves qui ne le détiennent pas encore, notamment durant la période transitoire.

Le niveau 2, par contre permet de vérifier l'acquisition des compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de leur scolarité au collège. Les compétences correspondant à chacun de ces niveaux feront l'objet de réajustement ultérieurs prenant en compte l'évolution des technologies, des pratiques et des contenus d'enseignement.

Congratulant cette promotion, Arsène Vembé Moukouma a déclaré : « Je voudrais simplement vous dire que votre promotion est la meilleure de toutes les promotions, suite à plusieurs apprenants qui ont majoré, chose qui n'arrive pas souvent. De nos jours nous sommes à 251 attestés en bureautique niveau 1, 14 attestés en bureautique niveau 2 et 14 attestés en anglais, 11 attestés en infographie sur 776 inscrits au niveau de notre centre... Ce sont des avancées significatives certes, que le pourcentage est moindre, mais le travail se fait... »

Bruno Okokana



Les ministres Makosso et Doukaga lançant les épreuves dans un centre du bac ; crédit photo Adiac

Pour se rendre compte de la bonne organisation des épreuves écrites du baccalauréat session de mai 2017, le ministre Anatole Collinet Makosso a effectué une mission de terrain dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Lekoumou et la Bouenza. Dans les trois derniers départements, il a été accompagné de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, qui a apprécié la bonne organisation du bac. Selon elle, la rigueur que le président de la République prône n'était pas celle chantée à tout bout de champ. Il s'agit, a-t-elle précisé, de la rigueur avec soi-même et face au travail à accomplir.

« La fuite des sujets dévalorise nos diplômes d'Etat et je salue les efforts que le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation est en train de fournir dans ce sens ; je voudrais juste demander aux élèves d'être rigoureux avec eux-mêmes, même dans l'avenir, qu'ils comprennent que le seul miracle c'est le travail, ce n'est pas pour rien qu'on leur donne neuf mois de préparation », a-t-elle dit, ajoutant que le risque a été réduit à zéro.

Selon des témoignages venus un peu de partout, la rigueur a été observée dans la plupart des centres d'examen. Du nord au sud, de l'Est à l'Ouest, les candidats ont été coincés par des mesures prises par des autorités, surtout le nouvel arrêté cosigné par le ministre en charge de l'Enseignement général, Anatole Collinet Makosso, et celui de la Justice Pierre Mabilia. En dehors des sanctions administratives et disciplinaires connues de tous, l'arrêté 3 949 modifiant et complétant celui du 8 novembre 1988 fixant les modalités de répression de la fraude aux examens et concours du secondaire, prévoit, entre

HUMEUR

Quand la destruction n'est pas une meilleure entreprise !

Ici nous ne parlerons pas de la destruction-créatrice dont parle l'économiste Joseph Schumpeter qui consiste à produire de façon simultanée la disparition du déjà acquis conjointement à la création de nouvelles activités économiques, qui renvoie à la progression. La destruction dont il est question ici, est celle qui consiste à ramener en arrière toute évolution sociétale par des actes reprochables et inouïs. Et pourtant la société, disons-mieux la nation a besoin à la fois de ses ressources humaines, de son confort locomoteur, de son confort mobilier et immobilier.

Prenons trois exemples de destruction sociale qui se passe ces derniers temps. Le premier concerne certains malfaiteurs dans les quartiers qui prennent l'étiquette de la Société Nationale de Distribution d'Eau (S.N.D.E) pour tromper les paisibles citoyens en leur brandissant de fausses quittances dans un but calculé de pouvoir leur soutirer des sous. Et cette pratique a été maintes fois dénoncée et décriée mais certains « malins » veulent toujours la faire revenir en allant même voler certains matériaux servant à fournir de l'eau dans tel ou tel quartier. C'est là ni moins ni plus des actes de destruction sociale qui font retarder le pays.

Un deuxième exemple se rapportant aux malfaiteurs qui sévissent dans le domaine des assurances se passant pour des agents des sociétés d'assurance agréées par l'Etat. Cette pratique inouïe dérange de nombreux citoyens ces derniers temps, car ces malfaiteurs que la télévision ne cesse de montrer font du tort à la fois aux sociétés d'assurance et à l'Etat. Ce sont là des vrais actes de destruction sociale qui ne sont pas des entreprises à soutenir. Même chose pour ces malintentionnés qui sont saisis la main dans le sac avec une fausse administration ambulante consistant à délivrer des fausses pièces d'état-civil aux gens.

Un troisième exemple relatif à certains actes regrettables d'antivaleurs consistant à la mise à sac de certains équipements mobiliers ou locomoteurs ou encore à la suppression ignominieuse de certaines vies. N'est-ce pas là des actes de destruction sociétale ? Ces actes, pris ensemble ne font pas avancer la nation, car ils sont contraires à la logique évolutive. Cette logique évolutive dont recherche des citoyens pris isolément ou collectivement et appartenant à une nation donnée. Car on n'évolue pas en détruisant le déjà acquis mais plutôt en remplaçant l'ancien « habitus-social » jugé archaïque par le nouvel acquis amélioré.

Ceci étant, rejetons tous la destruction sociale et adhérons-nous aux actes du développement humain et social, la société a horreur de l'abîme.

Faustin Akono

INTERVIEW

Edouard Dinga-Oba : « Nous sommes avec le gouvernement pour la modernisation de Hinda »

Trois mois après la prise de ses fonctions, le nouveau sous-préfet de Hinda, Edouard Dinga-Oba est allé à la rencontre de sa population et souhaite la réalisation des projets gouvernementaux retenus pour la modernisation de son district.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment aviez-vous été accueilli lors de vos descentes dans les villages de la sous-préfecture de Hinda ?

Edouard Dinga-Oba (EDO) : Dans tous les villages visités, on peut citer pêle-mêle Mboubissi, Tchis-soko, Tandou Milomba, Ndem-bouanou et Tchiniambi Loemé, les populations m'ont réservé un accueil très chaleureux.

LDB: Aviez-vous déjà identifié quelques problèmes rencontrés par ces populations dans leur quotidien ? Si oui, lesquels ?

EDO : Oui, ces populations ont certains problèmes qui se posent avec acuité notamment celui d'eau potable surtout que la plupart des forages du projet « Eau pour Tous » ne sont plus fonctionnels, l'absence des pistes agricoles, le manque de l'électricité permanente à Hinda-poste, le manque d'un lycée d'enseignement général dans toute la sous-préfecture. Ainsi nous souhaitons de la part de l'Etat la construction des collèges d'enseignement général dans certains villages en vue de diminuer les effectifs pléthoriques dans l'unique collège de Hinda-poste. Il y a un grand déficit en personnel enseignant et en personnel paramédical.

LDB: De votre côté, qu'est-ce que vous privilégiez ?

EDO : En fait tout est prioritaire,



Le sous-préfet, Edouard Dinga-Oba répondant à la presse à son cabinet de travail

mais nous souhaitons commencer par la lutte contre l'insalubrité conformément à l'arrêté préfectoral n°016 du 5 mars 2012 qui institue une journée de salubrité publique dans les villages qui composent toute la préfecture du Kouilou. Pour ce faire, nous avons pris la circulaire n°002 portant institution de la journée de salubrité publique pour le 1er et le 3ème mercredi de chaque mois dénommée en langue locale Ti tatu ku tcheshi bual (mercredi village propre) qui sera lancée d'ici peu.

LDB : Vous parlez de l'unité des filles et fils de Hinda, aviez-vous senti quelques divisions ?

EDO : Quelques contradictions ne peuvent pas manquer là où vivent des hommes. Effectivement il y a par exemple l'épineux problème de la gestion des terres relatif au droit foncier coutumier qui divise parfois certaines familles de cette sous-préfecture. D'où la nécessité de parler de l'unité des filles et fils de Hinda et surtout de la paix.

LDB : Quels sont les atouts démographiques et économiques de Hinda ?

EDO : La sous-préfecture de Hinda est composée d'une population jeune et dynamique. Une jeunesse qui sait se prendre en charge à travers diverses activités notamment, la pêche artisanale, l'agriculture, la chasse, la gestion des carrières de sable et de pierre de gravier destinés à la construction.

LDB: Quel est l'appel que vous lancez au gouvernement face à certaines difficultés signalées ?

EDO : Nous sommes ensemble avec le gouvernement pour la modernisation de Hinda. D'où il est urgent de lancer la construction tous azimuts de certaines infrastructures de base, notamment le siège de la sous-préfecture; l'achèvement des travaux de construction de la résidence du sous-préfet et de l'hôtel de ville; la construction des logements du personnel des services déconcentrés de l'Etat affecté à Hinda ; la création d'un poste avancé de gendarmerie à Tchissoko; la construction d'un commissariat de police de type nouveau à Hinda-poste. Il nous faut aussi au moins trois moyens roulants, celui du commandement, de la sous-préfecture et du secrétaire général.

LDB: Votre mot fin ?

EDO : La conjoncture économique et financière ne peut pas nous empêcher de travailler afin d'améliorer les conditions de vie des populations de cette sous-préfecture. D'où nous invitons l'ensemble de la population de Hinda à consolider la paix en vue d'un développement durable.

Propos recueillis par
Faustin Akono et Séverin Ibara

ENTREPRENEURIAT

Le projet Isaac veut faire de l'artisanat congolais le premier « employeur » du pays

La cérémonie officielle de présentation du projet Isaac (Initiative pour la solidarité et l'autonomisation de l'artisanat congolais) a été faite le 2 juin à Pointe-Noire en présence d'Yvonne Adelaïde Mougany, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel. Ce projet entend promouvoir les 243 métiers du secteur artisanal

Le lancement du projet Isaac obéit à la volonté des autorités gouvernementales d'améliorer constamment l'environnement de l'artisanat congolais en donnant à ses nombreux acteurs et actrices les atouts d'une meilleure expression et valorisation de leur travail afin qu'ils contribuent significativement au progrès économique, social et culturel de notre pays. Aussi, le constat d'individualisme et d'isolement voire d'enfermement sur soi qui caractérise si malheureusement les artisans a suscité la nécessité de promouvoir une solidarité

agissante, réelle et bénéfique parmi les actrices et acteurs du secteur « Le projet va impulser l'organisation et la structuration, verticale et horizontale au sein du secteur en vue d'une meilleure représentation, promotion et défense des intérêts de l'artisanat. Ensuite, il va permettre un transfert mieux ordonné des savoirs et savoir-faire entre maîtres, souvent âgés et les jeunes générations en même temps porteurs d'innovation en vue d'assurer la relève, surtout des métiers et activités menacés de disparaître », a dit la ministre Yvonne Adelaïde Mougany, et de poursuivre : « L'autonomisation vise prioritairement, grâce à la mutualisation des ressources et la fédération des synergies, à donner la capacité à l'artisan, à un groupement ou à une entreprise artisanale de devenir vis-à-vis des conditions souvent difficiles à satisfaire qu'imposent des intervenants ou des facteurs externes. Ainsi, le projet Isaac va



La tribune officielle lors de la présentation du projet ISAAC

permettre plus aisément à nos artisans et artisanes d'acquiescer des équipements et outils de travail, d'aménager plus adéquatement leur environnement professionnel. Il vise aussi à leur faire accéder plus facilement aux formations, à participer plus fréquemment et plus nombreux, au Congo comme à l'étranger, à des foires, salons et autres expositions. Enfin au niveau de la protection sociale, le projet Isaac va assurer la prise en charge complémentaire des accidents de travail, de la pension, des ma-

ladies professionnelles ainsi que des soins de santé individuels et familiaux en plus du régime universel que l'Etat met peu à peu en place dans notre pays ». Aussi, a-t-elle ajouté, il est une réponse adaptée certes à l'entrepreneuriat artisanal, en ce qui concerne la promotion des métiers, l'accès au financement et à la formation, l'assistance à la conquête des marchés.

En présentant le projet, Auguste Batangoua, conseiller aux PME du ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel, a dit

qu'il se veut être une réponse à la problématique du financement des activités artisanales. À travers ce projet, les membres partenaires à jour des cotisations mensuelles vont bénéficier des prêts pour l'achat des équipements et matériels de travail, sans oublier le financement de leur formation, la participation aux expositions et foires. Le projet Isaac est aussi un complément de protection sociale, professionnelle et individuelle. Signalons que les fonds collectés de ce projet sont gérés par un comité de gestion autonome mis en place par les membres partenaires et une équipe administrative désignée par le comité de gestion. Son contrôle de fonctionnement et de gestion des ressources collectées sera effectué par un commissariat aux comptes avec un auditeur professionnel agréé externe. Le projet Isaac est placé sous l'autorité morale et la supervision du Conseil national de l'Artisanat (Cona).

Hervé Brice Mampouya

CAN 2019

Badila, Bahamboula et Andzouana dans la liste des 23

Le sélectionneur a annoncé sa liste des 23 pour le match du 10 juin, à Kinshasa, comptant pour la 1^{re} journée des éliminatoires de la CAN 2019. Chez les nouveaux, Andzouana, Badila et Bahamboula s'y invitent, tandis que trois « locaux », dont deux gardiens, y figurent.

L'ouverture à la concurrence du groupe opérée par Sébastien Migné à Lisses, durant cette semaine de stage, n'a pas débouché sur une révolution dans sa liste des 23. Trois éléments seulement étrenneront leur première sélection : Dylan Bahamboula, Tobias Badila et Yhoan Andzouana.

Mais la sélection de l'international Espoirs congolais est un message clair envoyé aux jeunes éléments de la diaspora : la porte est ouverte à tous, sous condition d'être compétitif.

Pour les autres éléments présents à Lisses et non retenus, la déception est sans doute grande ce dimanche. Mais elle ne doit pas prendre l'ascendant sur l'espoir de revenir toquer à la porte. « Certains m'ont vraiment fait douter comme Kifoueti ou Tsoumou. Pour d'autres, il n'a pas manqué grand chose non plus. Un garçon comme Nsendo Kololo aurait mérité, mais en match CAF, je n'ai que deux gardiens sur la feuille de match, donc c'était incohérent de lui faire prendre l'avion pour aller en tribunes. Dans tous les cas, ils doivent continuer à travailler



Yhoan Andzouana (numéro 13, de dos), Tobias Badila, chasuble verte, et Dylan Bahamboula, à droite, sont les 3 nouveaux de la liste pour affronter la RDC (crédits photo Adiac/CD)

pour revenir toquer à la porte et semer le doute dans mon esprit», a expliqué le sélectionneur national.

Les 23 Diables rouges

Gardiens : Barel Mouko (La Mancha), Christoffer Mafoumbi (Free States Stars/1^{re} division/Afrique du Sud), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo)

Défenseurs : Marvin Baudry (Zulte-Waregem/1^{re} division/Belgique), Arnold Bouka Moutou (Dijon/1^{re} division/France), Tobias Badila (Nancy/1^{re} division/France), Clevid Dikamona (Bourg-en-Bresse/2^e division/France), Francis N'Ganga (Charleroi/1^{re} division/Belgique), Beranger Itoua (CARA)

Milieux : Charlery Mabilia et Hardy Binguila (AJ Auxer-

re/2^e division/France), Prince Oniangué (Wolverhampton/2^e division/Angleterre), Durel Avounou (Caen/1^{re} division/France), Delvin Ndinga (Lokomotiv Moscou/1^{re} division/France), Merveil Ndockyt (FK Tirana/1^{re} division/Albanie), Jordan Massengo (Union-Saint-Gilloise/2^e division/Belgique), Yhoan Andzouana (AS Monaco/1^e division/France)

Attaquants : Dylan Bahamboula (Dijon/1^{re} division/France), Fodé Doré (Angers/1^{re} division/France), Sylvester Ganvoula (Anderlecht/1^{re} division/Belgique), Moïse Nkounkou (FK Tirana/1^{re} division/Albanie), Fabrice Ondama (WAC/1^{re} division/Maroc), Thievy Bifouma (Osmanlispor/1^{re} division/Turquie)

Camille Delourme

Delvin Ndinga : «La concurrence pousse les joueurs en place à se remettre en question»

A l'issue de l'ultime séance d'entraînement de ce stage de Lisses, Delvin Ndinga, l'un des deux capitaines de la sélection congolaise, a donné son sentiment sur la semaine écoulée. Et espère que l'ouverture de la concurrence dans le groupe se poursuivra.

Les Dépêches de Brazzaville : Delvin, le stage s'est achevé ce samedi. Quel bilan tires-tu de ces 8 jours ?

Delvin Ndinga : Le bilan est bon, car on termine le stage sans blessure, à une période de l'année où les corps sont fatigués. Ça prouve que ce stage a été bien programmé et étudié. Maintenant, le plus dur reste à venir : les derniers jours d'entraînement et bien sûr le match. Il faudra qu'on le fasse en conservant la motivation et le sérieux qui ont prévalu depuis le début de la préparation.

LDB : Cette semaine, on a vu, aux entraînements, des jeunes, qui évoluent parfois en CFA, être tirés vers le haut par les joueurs pros. C'est positif pour la suite ?

D.N : On sait qu'on travaille sur deux tableaux : il y a l'échéance proche, ce match du 10 juin. Mais aussi de préparer la relève pour les années suivantes. Il y aura les matchs qualificatifs du Mondial 2018 qui permettront de travailler ces deux chantiers. Ce groupe a vraiment bien vécu cette semaine et ça va être dur demain (ndlr : ce dimanche matin) quand le coach va donner sa liste, car certains rentreront à la maison. J'aurais aimé qu'on y aille tous, mais c'est la loi du foot. En plus, les listes des matchs de la CAF sont réduites de 23 à 18 joueurs...

LDB : Prince Oniangué, Fodé Doré, Francis N'Ganga et toi, vous êtes les plus anciens et les premiers concernés par la concurrence émergente. On a l'impression que c'est ce qui a souvent manqué au Congo et que pour vous, c'est bénéfique.

D.N : C'est la loi de toutes les équipes et ça nous a parfois manqué, oui. La concurrence pousse les joueurs en place à se remettre en question, à progresser et elle tire les jeunes vers le haut. Tout le monde sera gagnant en continuant sur cette lancée. Et quel que soit le résultat du 10 juin : les qualifications durent six matchs. Ça sera le premier, il en restera cinq.

C.D.



Delvin Ndinga loue l'ouverture à la concurrence amorcée par le sélectionneur national (crédits photo adiac)

RÉFLEXION

La nouvelle Route de la soie

Il fut une époque où la Chine, minée par les affrontements idéologiques générés par le Maoïsme et la Révolution culturelle, vivait repliée sur elle-même, coupée plus ou moins du monde. Colonisée un temps tout au long de ses côtes par les puissances occidentales, puis agressée par le Japon durant la seconde guerre mondiale elle avait semblé tirer définitivement un trait sur l'époque où elle commerçait avec le reste du monde grâce à la Route dite « de la soie » qui permettait à ses commerçants de vendre leurs produits jusqu'au cœur de la très lointaine Europe.

Or voici qu'au terme d'une nouvelle révolution, silencieuse et pacifique celle-là, la plus haute autorité du pays, Xi Jinping, a lancé son pays dans un projet dont la concrétisation pourrait bien changer de façon radicale les rapports de force existant entre les puissances qui dominent la gouvernance mondiale depuis près de quatre-vingt ans. Car c'est bien l'objectif que vise le projet de « Nouvelle route de la soie » lancé par le président chinois dès son arrivée au pouvoir en 2013 et dont il a précisé l'ambition le 14 mai dernier

lorsqu'il a lancé, à Beijing, les travaux du Forum « Ceinture et Route » qui a réuni pendant deux longues journées vingt-neuf chefs d'Etat et de gouvernements venus du monde entier.

Doté de moyens financiers considérables - 40 milliards de dollars auxquels vont s'ajouter les 100 milliards de yuan, soit 16 milliards de dollars, annoncés lors du forum par le président chinois - le Fonds de la Route de la soie portera de façon concrète l'ambition de la Chine de devenir, à échéance d'une dizaine d'année, la première puissance économique mondiale. Un objectif qui n'a rien d'irréaliste pour un pays où vivent un milliard deux cents millions d'êtres humains, dont le taux annuel de croissance tourne autour de 6 %, qui est aujourd'hui le plus grand marché du monde et dont l'inventivité dans les nouvelles technologies ne cesse de s'affirmer.

Parfaitement conscientes de la révolution qui se prépare au plan planétaire et qui verra, dans le demi-siècle où nous vivons, l'Afrique s'imposer comme l'un des plus grands, sinon même le plus grand marché du monde, les autorités chinoises

y placent maintenant leurs pions les uns après les autres avec une détermination qui ne cesse de s'affirmer. Alors que le continent noir, à l'exception de sa côte orientale, n'avait jamais figuré dans le passé parmi les marchés que visaient ses commerçants il figure désormais, dans sa totalité, au cœur même de la stratégie de la Chine avec une volonté affirmée de jouer un rôle essentiel dans la longue marche du continent vers le développement durable.

Dans ce contexte éminemment stratégique l'Afrique centrale, qui n'occupait jusqu'à une date récente qu'une place secondaire dans les options de la Chine, devient en quelque sorte une priorité. Sa dimension humaine, son dynamisme économique, ses richesses naturelles font qu'en dépit des troubles internes qui la rongent cette partie du monde est de toute évidence celle sur laquelle il convient de miser. Vu de Beijing le Bassin du Congo entendu dans son sens le plus large, c'est-à-dire l'ensemble géographique Afrique centrale - Région des Grands Lacs - Golfe de Guinée est désormais un enjeu majeur. Ceci est d'autant plus vrai que les puissances occidentales

semblent incapables d'y maintenir leur influence avec une Amérique de Donald Trump en voie de repli sur elle-même comme on vient de le voir avec son retrait de l'Accord de Paris sur le climat et une Europe profondément divisée comme en témoigne le départ du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Le problème que va devoir résoudre la Chine si elle veut que la Route de la soie gagne cette partie du continent promise à toutes les avancées mais où elle n'existait pas ou peu jusqu'à une date récente est de s'adapter à un monde francophone qu'elle connaît mal. Dans le même temps, donc, où elle y développe fortement ses activités bancaires, industrielles, énergétiques elle va devoir porter une attention accrue à l'information, à la culture, à l'art, à la langue. Et de la même façon qu'elle a fait de l'anglais un puissant instrument de sa percée en Afrique australe et orientale, elle va devoir apprendre à utiliser le français pour étendre la Route de la soie à l'Afrique centrale et de l'Ouest.

Voyons comment elle s'y prendra pour accroître son influence dans ce nouveau monde émergent

Jean-Paul Pigasse